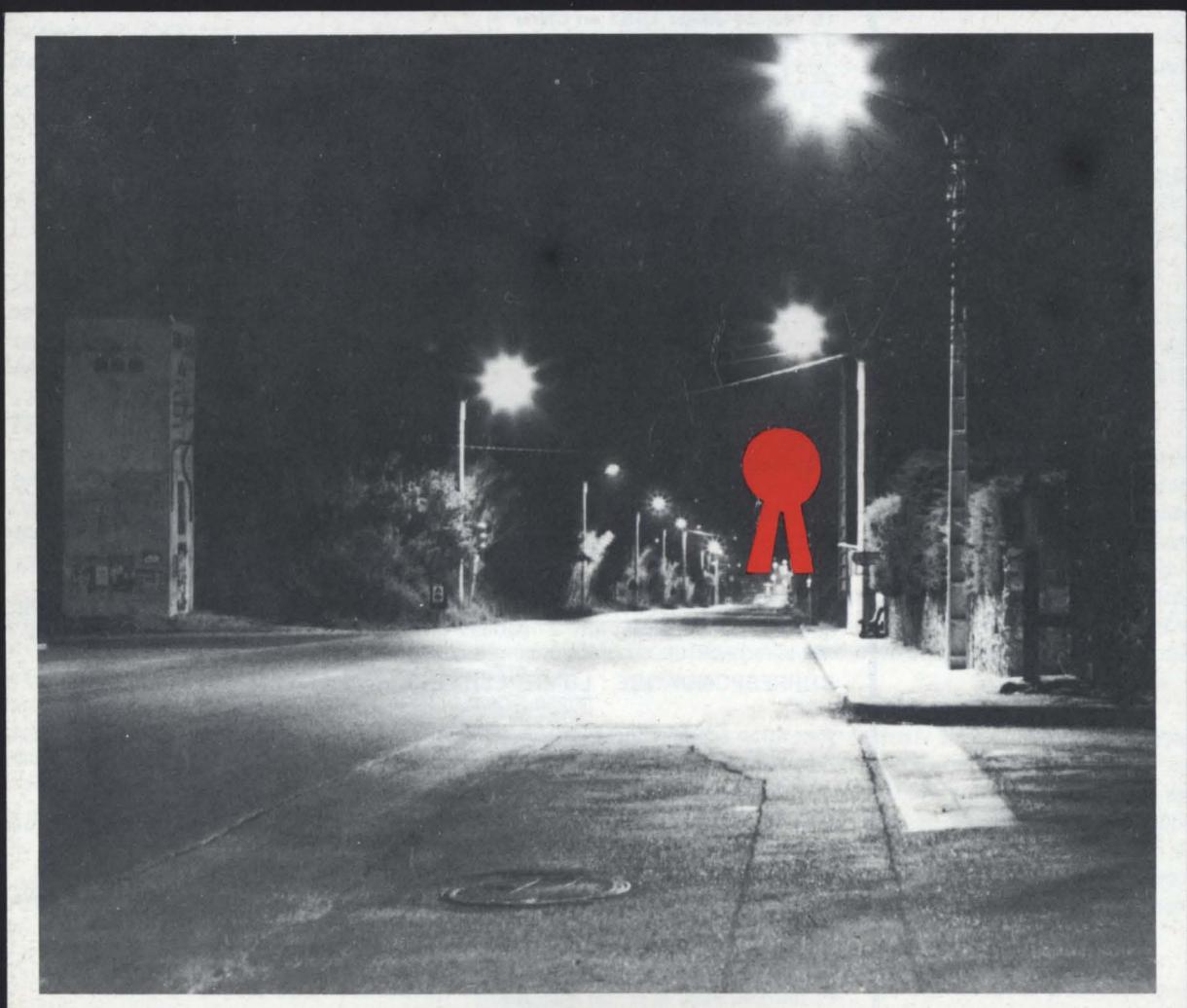


JANVIER
FEVRIER
1984
N° 235-236

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

27^e ANNÉE
LE N° 16 F



➲ Réflexions à propos
du cas de
Trans-en-Provence

► page 3

➲ De 1952 à 1983 :
Je confirme "persiste
et signe" ...

► page 6

➲ Ci-dessus :
**Décollage
à Sanary (Var)**

► page 22

➲ Mini vague
dans le nord

► page 24

LUMIERES DANS LA NUIT

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES
FONDATEUR : R. VEILLITH

sommaire

PAGES
3 - Réflexions sur l'atterrissement présumé d'un engin à Trans-en-Provence (Var)
6 - De 1952 à 1983 : Je confirme, "Persiste et Signe"
8 - En passant par l'Alsace
12 - Au cours du premier pèlerinage Montfortain à Lourdes en Avril 1949
14 - Poltergeist dans l'appartement locatif
15 - Le 24 Juillet 1981 en Chine
22 - Décollage d'un phénomène lumineux au-dessus de la plage de Sanary (Var)
24 - Mini vague dans le Nord en novembre 1981
36 - Sur l'autoroute Rouen-Paris
37 - Près d'Auzebosc (Seine-Maritime)
38 - Compte-rendu de discussion avec un témoin
39 - Plouay (Morbihan)
41 - Dans le Morbihan
42 - Résultats des différentes veillées régionales
43 - Près de Montereau (Seine Maritime)
44 - A propos du cas des étangs de Sandun
46 - D'un livre à l'autre

abonnement

LUMIERES DANS LA NUIT, revue bimestrielle de 48 pages consacrée au problème OVNI.

Abonnement annuel, ordinaire : 92 F
de soutien, à partir de : 115 F

Etranger, majoration de 25 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.
Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :

un coupon = 2,00 F.

VERSEMENT : au nom de M. R. VEILLITH, C.C.P. LYON 27.24.26 N (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte) ; lorsqu'il s'agit d'un chèque postal 3 volets le remettre de préférence directement à votre C.C.P.

CORRESPONDANCE : LUMIERES DANS LA NUIT
30250 SOMMIERES - FRANCE

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé». Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; la lettre située tout à fait à droite, et séparée des chiffres vous renseignera :

B, terminé avec le n° de Janvier-Février
D, terminé avec le n° de Mars-Avril
F, terminé avec le n° de Mai-Juin
H, terminé avec le n° de Juillet-Août
J, terminé avec le n° de Septembre-Octobre
L, terminé avec le n° de Novembre-Décembre

avis

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

F. Lagarde

Réflexions sur l'atterrissement présumé d'un engin, le 8 janvier 1981. à Trans-en-Provence (Var)

(Voir L.D.L.N. N° 207 et 231)

situation de fait : la présence d'une énergie et la vision d'un engin par un témoin.

Si l'enquête du GEPAN n'a pas mis en doute la sincérité du témoignage, il ne pouvait pas inclure dans son rapport comme une réalité des constatations qu'il n'avait pas faites ; il ne pouvait que mentionner le témoignage et donner son avis.

QUE FAUT-IL EN PENSER, QUE FAUT-IL EN CONCLURE ?

Dire que le type d'énergie est inconnu, veut simplement dire qu'il n'a pas été identifié et qu'il ne pourra pas l'être. Il n'apparaît pas dans la note technique n° 16 qu'il a été fait tous les essais possibles pour l'identifier. J'avais déjà écrit dans LDLN 231 que les effets constatés pourraient peut-être être dûs à l'émission d'ondes de très haute fréquence (THF) déjà mentionnées dans de nombreux articles antérieurs, à la suite d'atterrissements à l'étranger, et des constatations sur l'aspect des plantes. A cette époque personne n'avait songé à aller au-delà de cette constatation visuelle si bien que l'on ignore si les analyses auraient correspondu avec celles de TRANS. Il serait facile de voir si les effets correspondent, il suffirait de se rendre auprès d'un Radar utilisant ces THF, d'irradier une zone de végétation proche et de prélever des plantes pour procéder aux mêmes types d'analyses.

Ceci étant dit, si la connaissance de l'énergie en cause est importante elle ne modifie pas la

Mais ce n'est pas aussi simple. De l'avis même des scientifiques, chauds partisans des OVNI et des ET, la première planète où une possibilité de vie pourrait exister est si éloignée que, tenant compte des lois naturelles régissant le Cosmos, des moyens techniques que nous pourrions imaginer, le temps du parcours rend le voyage impossible pour nous.

On est conduit à imaginer et à postuler que ces ET et leurs engins empruntent un chemin inconnu de nous, une sorte de raccourci qui réduit le temps du trajet à des délais acceptables.

Cela suppose que ce sont des êtres beaucoup plus évolués que nous puisqu'ils font ce que nous ne savons pas faire. Il faut imaginer qu'ils sont capables de manipuler les lois naturelles et de les utiliser, entre autres, pour leurs déplacements dans le Cosmos.

LUMIERES DANS LA NUIT

présente à tous ses lecteurs, collaborateurs, et amis, ses meilleures vœux pour 1984.

exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui par leur action ont contribué au véritable tournant de la recherche de ces derniers mois.

invite à la poursuite de l'effort commun tous les amis de la vérité.

Ce sont à ces considérations qu'on aboutit quand on pense qu'un engin ET s'est bien posé à TRANS-EN-PROVENCE.

Sur la lancée de cette pensée on pourrait se demander et s'interroger sur la nature de l'engin et celle de ses occupants éventuels, capables de transiter par un monde invisible, sur celle de l'énergie qui les propulse. Elle doit être bien particulière et ne correspondre à rien de ce que nous pouvons connaître. On pourrait aussi se demander quel genre de vie sociale mènent ces ET tous nantis de pouvoirs extraordinaire. Il me paraît également impensable qu'ils soient les seuls représentants de la vie sur leur planète, et qu'il n'existe pas, comme sur Terre toute une diversité d'espèces vestiges ou témoins d'une évolution passée ou en cours. Peut-être que le rameau de la race homo d'où à divergé celle des ET existe-t-elle toujours, et qu'on l'y élève comme nous élevons les singes pour servir de cobaye !

Enfin, on pourrait aussi se demander depuis combien de siècles ou de millénaires ces ET visitent les planètes du Cosmos, puisque par hypothèse cela leur est si facile. La Terre ne devrait pas être la seule à les intéresser, et ces voyages fabuleux ouvrent la porte au rêve et à l'imagination. C'est à tout cet ensemble auquel il faut penser quand on suppose que des engins ET visitent la Terre.

Il a été question d'un monde invisible par où pourraient transiter les ET. L'imagination n'a pas beaucoup d'effort à faire pour en supposer l'existence, car nous en avons l'expérience. C'est celui, par exemple, de l'énergie électrique bien connue, dont notre civilisation ne pourrait plus se passer. C'est celui aussi de l'énergie électromagnétique porteuse de sons, d'images, dans laquelle nous baignons, qui encombre l'espace jusqu'à saturation bientôt. On ne les sent pas, on ne les voit pas non plus, mais on sait les fabriquer, les moduler, les capter pour les rendre audibles et visibles. Je passe sur d'autres applications, ce monde là existe bien sous forme d'énergie.

Parallèlement à cette espèce d'énergie invisible mais artificielle et bien qu'il en existe de semblables naturelles mais biologiques par exemple, il en existe d'autres, naturelles, tout aussi invisibles, qu'on ne sait ni capturer, ni mesurer, ni même percevoir en dehors des effets que l'on peut, eux, constater, où elles manifestent leur présence.

Quand un caillou que personne n'approche s'envole seul, pour retomber brûlant dans une pièce habitée, après avoir passé par une étroite fente d'un volet fermé, quand, jours après jours, des bocaux, des bouteilles, des mortiers quittent seuls leur emplacement pour se briser sur le sol, quand des ustensiles volent où que des meubles se

déplacent seuls, quand un foyer d'incendie se déclare sans explication possible, quand des traces apparaissent sur le sol ou sur la neige sans aucune cause apparente, quand des scientifiques déclarent, urbi et orbi, que dans certaines expériences de physique l'observateur, bien qu'à distance, intervient sur le résultat final de l'expérience en cours, on est bien obligé d'admettre l'existence d'une énergie invisible. Nous n'en avons pas tous été les témoins, ces faits parviennent à notre connaissance par les médias, par des rapports de justice, par les publications de scientifiques, par des enquêteurs consciencieux et honnêtes, au rang desquels on peut citer le regretté commandant de gendarmerie TIZANE qui en a parfois été le témoin. La plus mauvaise foi du monde ne pourrait nier l'existence de ces faits.

Cette énergie qui met en mouvement des objets inertes semble bien souvent guidée par une intelligence, guidée par une pensée et donne l'impression d'y répondre. On est amené à penser que la nature ou la cause en est psychique. Comme on le sait elle agit à distance (peut-être à des distances considérables) elle est invisible et elle aussi semble violer les lois naturelles. Ce très bref aperçu qui n'a d'autre objet que de rappeler l'existence d'un monde d'énergies invisibles ne serait pas complet si je ne signalais pas qu'il existe aussi une liaison entre les êtres, un chemin privilégié par où transitent sans qu'on le sache diverses émotions. Diverses expériences, tout ce qu'il y a de scientifique, ont mis en évidence cette liaison. D'autres, célèbres, que des bêtes, un chat dans l'occurrence, avait le pouvoir d'influencer le fonctionnement d'un appareil pour son plus grand bien être.

Il me faut aussi pour terminer ce survol des énergies invisibles évoquer l'existence possible d'un psychisme de la matière qui a de quoi faire hérissier maints esprits. Il est prôné par des penseurs prestigieux, par de nombreux scientifiques contemporains aussi. Ce n'est ni une utopie ni de l'imaginaire car là aussi des expériences scientifiques renouvelables et renouvelées montrent qu'il existe un lien, une communication (on serait tenté de parler d'une liaison téléphonique tellement cela y ressemble) entre deux objets éloignés. Elles montrent l'interdépendance de tout ce qui existe dans l'univers, des objets, comme des êtres et probablement les plantes, et de tous leurs composants. Nous sommes là à mille lieux du matérialisme vulgaire qui ne sait prendre en compte que ce que les sens ou les instruments peuvent mesurer et contrôler. Cette notion élargit considérablement la gamme possible des interactions de cette interdépendance est en passe de devenir la base de la science moderne.

L'énergie psychique est une réalité, j'ai tenté de la montrer avant d'aborder la suite de mon exposé.

Revenons à TRANS-EN-PROVENCE où l'on est en présence du couple témoin-énergie.

Se pourrait-il qu'il existe entre le témoin et le phénomène une autre communication, un autre lien que la vision qui en est relatée. Il faut noter que l'œil n'est qu'un organe d'information sur les sensations qui le frappe, informations qu'il transmet au cerveau qui en fait la synthèse et décide de l'identité de la chose perçue. Il s'agit d'un processus purement psychique avec tous les aléas que cela comporte la question n'est pas oiseuse si on rappelle que l'observateur agit à distance dans certaines expériences physiques par exemple.

Il serait étonnant qu'une énergie qui a modifié le métabolisme des plantes n'ait pas affecté aussi le témoin d'une manière ou d'une autre. Il existe donc outre la vision, cette communication invisible.

Dans l'hypothèse où le psychisme du témoin intervient dans le déroulement d'un phénomène dont il est l'observateur, on ne dispose d'aucune donnée qui aurait permis de décrire le phénomène avant qu'un psychisme ne l'observe et ainsi décrire ce qu'il est devenu après, de constater si le résultat des réactions a ou aurait pu s'ensuivre a ou non, modifié les prévisions.

Fort des connaissances acquises, il est permis d'imaginer que cette intervention a bien eu lieu, et que l'énergie du phénomène a pu se transformer, se matérialiser sous la forme d'un engin, sous la pression inconsciente du témoin par l'action de son énergie psychique.

Même s'il ne s'agit en l'occurrence que d'une forme d'engin, cette forme est bien matérielle, il ne s'agit pas d'une illusion.

Cette idée pourrait paraître absurde, mais si on réfléchit elle ne l'est pas davantage que celle des ET manipulant les lois naturelles pour venir à nous.

A vrai dire elle paraît même susceptible de développement si on la situe dans la ligne de l'évolution d'un psychisme inné, dont ce serait une manifestation, et qui aurait son plein épanouissement dans ces ET réputés plus évolués. Il se pourrait même que leurs véhicules ne soient pas ces zinzins manufacturés qui abondent dans la littérature ufologique, mais précisément une condensation d'énergie matérialisée due à leur savoir faire et à leurs facultés.

S'il en était ainsi, cela pourrait expliquer bien des comportements aberrants des ces engins, je laisse au lecteur averti le soin de se rappeler ces manifestations tant de fois décrites. Enfin, et ce n'est pas le moins important, cette nature énergé-

tique suppose l'absence totale de mécanisme et par là même l'absence de pannes, de ces pannes qui auraient pu nous permettre de récupérer quelques uns de ces engins en détresse et de les étudier, ce qui ne s'est jamais produit.

Comme quoi une idée en amène une autre et fournit une autre hypothèse sur la vision du témoin, autre que celle de la présence d'un engin ET.

Il faut bien convenir que le psychisme qui intervient dans notre Univers reste encore peu exploré. On commence seulement depuis un certain temps à se rendre compte qu'il existe et qu'il agit dans certaines occasions. Sans doute la Science n'est pas encore prête à mettre en équation les "faits maudits", elles les abstrait de ses pensées et de ses recherches à part quelques franc-tireurs non dépourvus de titres et de qualités. Il semble bien pourtant que ce soit une des voies de l'évolution de l'homme. Peut-être que cette évolution ne se manifeste pas encore assez souvent pour faire admettre comme normales ces activités psychiques encore sparadiques, et les rendre dignes d'une étude. Cependant le progrès va vite, les connaissances se répandent rapidement, plus encore dans les décennies à venir avec les progrès informatiques et on peut espérer que dans un avenir proche beaucoup de choses auront évolué, que l'énergie psychique sera officiellement reconnue du monde scientifique, tout comme a été reconnue la présence de l'action d'un phénomène sur le lieu témoigné d'un atterrissage ; atterrissage qui serait resté banal, comme tant d'autres, et même largement controversé par des imprécateurs impénitents, sans l'intervention providentielle du GEPAN et par les analyses qu'il a fait réaliser et qu'il a rendues publiques.

CONCLUSIONS

Ainsi qu'on vient de la voir, il reste, pour être objectif, plusieurs solutions pour expliquer le fait que le témoin a vu un engin : ou il s'agit d'un engin classique avec rivets, boulons, soudures, coque solide, mécanisme de propulsion et son énergie, ou d'après les hypothèses présentées d'une manipulation d'énergie par les ET dès le départ et pour le voyage, ou d'une matérialisation à l'arrivée.

J'exclus l'illusion, car la vision de l'objet décrit correspond aux traces qu'il a laissées, et une illusion ne laisse pas de traces au sol.

On pourrait penser qu'il s'agit d'un phénomène purement physique mal interprété par le témoin. Il y a bien eu un phénomène physique, le GEPAN en a fourni la preuve scientifique, phénomène qui était centré sur les traces relevées. Mais, comme nous l'avons dit, ces traces circulaires cor-

De 1952 à 1983 : Je confirme, "Persiste et Signe"...

En juin 1952, j'ai publié, dans "La BOURGOGNE REPUBLICAINE" une enquête sur la conquête de l'Espace. le quatrième article avait pour titre : "UN PLAN QUI SE DEVELOPPE SOUS NOS YEUX". Cet article s'appuyait sur la conférence de presse donnée au Pentagone en 1950 sur le plan américain d'exploration spatiale. En voici un large extrait :

"car le plan américain n'offre-t-il pas d'étranges coïncidences avec le tableau général que permet de brosser l'ensemble des apparitions des soucoupes volantes :

1. Apparitions réparties sur tout le globe et à longs intervalles, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la première remontant à 1762.

2. Surveillance plus spécialement dirigée sur l'Europe occidentale, partie du globe la plus évoluée jusqu'au début du XX^e siècle.

3. Incursions plus fréquentes au-dessus de l'Amérique, dès la fin du XIX^e siècle, au moment

Suite de page 5 : TRANS-EN-PROVENCE

respondent parfaitement à la forme circulaire de l'engin décrit ainsi qu'à la forme des pieds. Enfin cette forme était pesante, et il est certain qu'il y avait autre chose qu'une énergie purement physique.

Dans les trois solutions qui sont offertes l'action d'un psychisme est invoquée pour expliquer l'engin, prendre partie pour l'une d'elle aujourd'hui, ce serait faire acte de foi par manque de justification. Il y a tout lieu de penser que les mystérieux OVNI sont une manifestation de psychisme-énergie et énergie-matière, ou si l'on veut de deux énergies d'origine différente où prend part l'ET ou le témoin.

J'ai la conviction que c'est la voie de la recherche future sur la présence des OVNI dont les observations vont se poursuivre ainsi que les atterrissages.

Prenons exemple sur M. Julien pour cette affaire, et de beaucoup d'autres, enquêtons, peut-être que l'un de nous, fort des connaissances acquises se saisira du fil d'Ariane et nous fera découvrir la Vérité.

de son industrialisation et de la prolifération de ses immenses agglomérations urbaines.

4. Reconnaissances périodiques sur l'Europe et l'Amérique, à partir de la naissance de l'aviation, jusqu'à la dernière guerre mondiale.

5. Intensification des explorations au cours de cette guerre, à la suite des V2 allemands.

6. Recrudescence des incursions après les explosions atomiques, l'attention des visiteurs se concentrant spécialement sur les Etats-Unis, actuellement en tête dans le domaine de l'énergie nucléaire, et grands expéditeurs d'engins suprastosphériques.

Autres points de concordance avec le programme américain :

a) Grandes soucoupes, à très hautes altitudes, hors d'atteinte de nos projectiles et de nos avions ;

b) A plusieurs reprises, des soucoupes ont suivi des avions militaires ou civils. Leurs manœuvres indiquaient que c'étaient des rencontres délibérées pour étudier les caractéristiques de nos engins ;

c) Il paraît manifeste que les bases ont été observées non seulement par des engins téléguidés, mais aussi par des astronefs portant équipage.

J'ai reproduit textuellement cet article dans la première édition d'ALERTE DANS LE CIEL, en 1956. Je n'ai donc pas attendu Donald KEYHOE et Franck EDWARDS pour relever cette coïncidence entre le plan américain et celui que laissaient entrevoir déjà les observations d'OVNI. A en croire Donald KEYHOE, c'est en 1965 qu'il fit la même découverte, que Franck EDWARDS se serait approprié par la suite ("Les Etrangers de l'Espace", éditions France-Empire, page 81).

Je tiens, sur ce point, à souligner une antériorité indiscutable par rapport aux "périodes" décrites ultérieurement par Keyhoe et Edwards, auxquelles beaucoup d'auteurs ont fait référence par la suite. "ALERTE DANS LE CIEL" (1956) et différents articles ultérieurs en témoignent (en particulier LDLN de décembre 1959 : la recrudescence des vagues d'OVNI après les lancements de satellites). J'ai même eu une curieuse impression de "déjà lu" en découvrant certains passages des "Etrangers de l'Espace", et "Du nouveau sur les soucoupes volantes", où j'ai retrouvé, presque mot à mot, les arguments développés dans "ALERTE DANS LE CIEL" 1956. S'il ne s'agit que

d'une simple coïncidence, elle ne me surprend guère : nous raisonnons tous trois sur la même longueur d'onde ! A croire que nous sommes "manipulés", afin que nous récitons d'une même voix le même évangile !

Trente ans se sont écoulés depuis cette enquête de 1952. Entre temps, des observations, des témoignages par milliers. Et, finalement, la possibilité d'une analyse, d'une synthèse. Elles m'ont permis d'apporter une démonstration de la thèse que j'avais avancée en 1952, démonstration appuyée sur des faits qu'il faudrait rejeter en bloc pour réfuter les conclusions auxquelles je suis arrivé, et une explication possible des apparitions d'OVNI dans notre ciel.

UNE EXPLICATION PAR L'ASTRONOMIE

Quelque part dans notre galaxie, un soleil plus ancien que le nôtre donne les premiers signes de vieillissement. Il s'écoulera encore des millénaires avant qu'il ne devienne une "géante rouge", puis une super-nova. Autour de lui, des planètes, dont l'une ou plusieurs sont habitées par des civilisations apparues des milliers ou des millions d'années avant notre homo-sapiens. Depuis longtemps ces êtres ont donc découvert et pratiqué les voyages dans l'espace, avec des techniques qui, pour nous, relèvent encore de la science-fiction. Ils savent que la mort de leur soleil va entraîner la destruction de leur planète. Et, depuis des siècles sans doute, ils se sont mis en quête d'une "terre de rechange". Leur exploration méthodique les a conduits un jour jusqu'à notre système solaire, à ses planètes, à notre globe. Celui-ci a retenu leur attention. Ils ont décidé de "l'autopsier".

Cette hypothèse ne relève pas de la science-fiction : dans 2 ou 3 milliards d'années, notre soleil commencera à donner les premiers signes de vieillissement. Et nos descendants, qui auront maîtrisé depuis longtemps les voyages interstellaires, se mettront à leur tour, s'ils ne l'ont déjà fait, en quête d'une "Terre de rechange", vers un autre soleil, avant d'organiser le grand exode.

Cette explication a un mérité : elle répond à l'un des grands points d'interrogation du dossier OVNI : pourquoi leurs occupants ne recherchent-ils pas le contact ? J'ai répondu à cette question dans mon dernier "ALERTE DANS LE CIEL" : ce n'est pas l'Humanité qui les intéresse, mais la planète. Ce qui est assez inquiétant, en raison de l'instance avec laquelle les équipages d'OVNI se sont livrés à des recherches poussées sur tout ce qui vit sur Terre. L'article de Pierre GUERIN (LDLN mars 83) sur les inexplicables mutilations d'animaux en est une illustration. Faut-il rappeler les enlèvements de bétail et, aussi, d'êtres humains ?

D'autres planètes, dans d'autres systèmes solaires de la galaxie, ont sans doute été l'objet d'un intérêt identique de la part des explorateurs spatiaux. Ce qui nous laisse quand même une chance de ne pas être choisis pour la grande invasion ! L'autre inconnue est le temps - siècles, millénaires... ou années ! - dont disposent les habitants de ce système solaire vieillissant, avant d'être contraints à leur exode final.

Depuis deux ou trois ans, le nombre d'observations crédibles s'est considérablement réduit. J'avance, là aussi, une explication qui s'inscrit facilement dans le scénario que je développe : ayant recueilli tous les renseignements qu'il leur a été possible de se procurer, nos visiteurs se contentent désormais d'une simple et discrète surveillance de routine, comme celle dont la Terre fut l'objet jusqu'à la seconde guerre mondiale.

En trente ans, il est donc devenu possible d'avancer une hypothèse globale et cohérente sur l'ensemble du phénomène OVNI, et qui rend compte tout à la fois de ses causes, de son origine, et de son comportement.

Autrement dit, de 1952 à 1983, je persiste et signe !

DIFFUSONS... DIFFUSONS !

Oui, continuons à diffuser le TIRÉ A PART de l'article de notre collaborateur F. Lagarde, sur l'importance capitale des résultats des analyses physico-chimiques et bio-chimiques du sol et de la flore du site d'atterrisage de Trans-en-Provence (Var) ; analyses effectuées par 6 laboratoires différents, hautement spécialisés. (Texte paru dans LDLN N° 231-232 de septembre-octobre 1983)

Pour 1 TIRÉ A PART : 2 F

Pour 5 TIRÉS A PART : 5 F

Pour 10 TIRÉS A PART : 8 F

(Règlement en timbres accepté)
merci aux nombreux lecteurs qui ont déjà participé à cette diffusion, qui revêt une grande importance ! qui peut se résoudre à ce que ce VERITABLE TOURNANT DANS LA RECHERCHE reste méconnu ? L'heure reste à l'action !

En passant par l'Alsace.

Note sur l'intérêt du folklore

PRELIMINAIRES A DES RECHERCHES

Cette étude se situe dans la perspective que je formulai dans la conclusion de "Remarques sur deux mentions de fées dans le département des Côtes-du-Nord au XIX^e siècle" (1). L'exploitation des matériaux fournis par le folklore demeure toujours, en grande partie, une tâche à réaliser. Il semblerait qu'après les travaux pionniers que représenterent le livre de J. Vallée **Passport to Magonia** (2), pour la France, l'article de J. et J. d'Aigre "Invitation pour Magonia" (3) qu'on ait, le plus souvent, considéré que tout était terminé, en se contentant de paraphaser Vallée, et surtout que les problèmes étaient résolus (4).

Certains continuèrent de débusquer partout et n'importe comment l'objet volant et les extra-terrestres, comme J. Bastide dans **La mémoire des OVNI**, qui, malgré une bonne bibliographie, use et abuse d'une méthodologie tout à fait réductrice et caricaturale, dans la stricte lignée de l'archéologie-fiction (5). D'autres s'engouffrèrent dans la brèche ouverte par J. Vallée présumant une intelligence extra-terrestre manipulatrice, au sujet de laquelle, de camouflage en camouflage, beaucoup ne cessent de s'extasier. Suivant le point de vue de F. Favre, je pense que les apparitions, car il ne s'agit que de cela, religieuses, légendaires ou ufologiques, qui possèdent des caractères communs évidents, ne se livrent pas comme des informations objectives, mais comme des signifiés, des intentions subjectivement compréhensibles, dévoilant bien tout ce qu'elles ont à dévoiler si nous voulons les prendre pour ce qu'elles sont (6). Les degrés et la nature de leur réalité et de leur matérialité, ou du moins leur possibilité, quand bien sûr elles restent irreductibles à quelque chose de connu ou d'identifiable, sont toujours à préciser.

J'espère avoir suggéré dans mon travail cité plus haut, que tout était loin d'être réglé et que le champ d'investigation était toujours important. Je souhaite que celui-ci puisse en provoquer d'autres, essentiellement à l'échelle régionale, qui tenteront d'établir des comparaisons plus exhaustives avec ce que l'on englobe sous l'appellation phénomène ovni, dont les données sont somme toute assez disparates. Je voudrais seulement indiquer ici quelques directions possibles de recherches.

D'une part, il apparaît que l'on peut développer de nouveaux thèmes ou éléments que celui du

rapprochement des humanoïdes avec fées et lutins. Deux sont simplement évoqués, ceux des lumières nocturnes et du carrosse volant. Il y en a d'autres, j'en traiterai certains dans des études ultérieures, la chasse sauvage, les armées aériennes, les apparitions "diaboliques", certaines données des récits de sorcellerie (7).

On y joindra les mystérieux "hommes sauvages" et certains animaux inconnus dont l'insaisissable est un élément significatif comme le soulignent J. Michell et R. Rickard (8). Ils relèvent en bonne partie de la problématique qui nous intéresse, celle des légendes, récits situés dans le temps et l'espace et considérés comme réels. Il ne s'agit pas de tout réduire à des modèles ufologiques ou parapsychologiques qui restent parfaitement indémontrables, quand ils ne sont pas tout à fait fantaisistes, mais l'humour de C. Fort est en général bien oublié. En ce domaine, comme dans les autres, la prudence doit être de règle, les travaux de cryptozoologie, et naturellement ceux de B. Heuvelmans en particulier, en formeront obligatoirement la base (9).

D'autre part, à partir de la littérature ufologique, on a la possibilité d'établir toutes les conjonctions avec le monde des légendes. Depuis plusieurs années également, certains livres de folklore réservent une place au problème ovni. Je vais donner quelques exemples.

Comme le soulignait J. Vallée, la matière légendaire s'est perpétuée à travers et par l'intermédiaire du phénomène ovni (10). J. d'Aigre avait fait la liaison avec les traditions populaires dans "Pleins feux sur la Creuse" (11), en rentrant en contact avec Jules Bouvier de Toulx-Sainte-Croix (12), témoin d'apparitions, en 1906 et 1930, qu'il interprétabit en termes de "martiens" (13). Il observa aussi par la suite à plusieurs reprises, à partir de 1940, des globes lumineux (14). J. d'Aigre commentait : "Actuellement, ce témoignage concerne la plus ancienne apparition de "Martiens" sur le sol français". (15)

Imperturbables, les ufologues s'empressèrent donc de joindre à leurs catalogues (16) un lutin lévitant à ras du sol puis disparaissant subitement (17), et une étrange assemblée se tenant à un embranchement, vers laquelle semblait se diriger un être volant (18), or les carrefours sont souvent valorisés dans les légendes comme lieux de réu-

nions des fées, lutins, spécialement des diables, revenants ou sorciers (sabbat) (19), ce que l'on peut leur reprocher, et ce cas a valeur d'exemple, c'est non pas de se servir de ces récits, mais de ne pas reconnaître leur spécificité ; de vouloir absolument distinguer des extra-terrestres ou des ufolantes, alors qu'il n'est possible de les comprendre qu'en liaison avec des croyances. Comme je l'écrivais, l'objet lumineux est absent dans le corpus de ces anciennes manifestations (20). Les fées décrites par Marie Chéhu au XIX^e siècle, dont l'apparence est pourtant si proche de nos modernes humanoïdes, disparaissent dans une grotte où on imagine à cette époque qu'elles résident (21).

Plus récemment, lors d'une enquête concernant un contacté, ou supposé tel, ayant assisté à des apparitions lumineuses, une "boule" et des "êtres" habitant le village de Loreto-di-Tallano (22) au sud de la Corse ; J.-P. Chambraud rencontra une femme d'une soixantaine d'années qui a vu avec sa sœur, vers la même époque, en 1976, "trois dames habillées dans de grandes robes" (23). "On aurait dit qu'elles planaient légèrement au-dessus du pont... On aurait dit des figures de madones, venues tout droit du ciel. Les robes étaient faites d'un tissu étrange que je ne connaissais pas, une sorte de tissu très léger d'une teinte légèrement bleutée..." (24). Elles ont eu très peur, de même que leur chien qui s'est enfui. En 1974, elle avait aperçu une silhouette de petite taille avançant par bonds successifs, qu'elle décrit comme un nain poilu aux longs bras (25). Une autre femme lui confia l'observation, au col de Saint-Eustache, vers la même période, d'un personnage identique, un "satyre" (26). On remarquera la "marche" lévitante, le tissu étrange, et la robe bleutée qui renvoient à la dame, vocable désignant à la fois les fées (dames blanches) et la Vierge (madone ici) qui ont des fonctions communes, on retrouve ce "vêtement" dans de nombreuses apparitions mariales (27). Les ponts sont souvent fréquentés par les êtres fantastiques (28). Ce n'est pas la première mention d'un petit humanoïde velu (29).

Le livre de J.-P. Chambraud est plus que discutable par sa conception des problèmes ufologiques et par la majorité de ses parties, l'utilisation des réservations tout à fait ignorer que l'inconscient existe, de l'archéologie-fiction, tout à fait fictive... Mais je précise que pour moi les témoignages qu'il mentionne ne sont pas plus à rejeter à priori que ceux des autres ouvrages.

Terminons par un autre exemple. En août 1972, revenant d'Espagne et franchissant le col de Port, vers trois heures du matin, C. Kiraly et sa femme virent un petit être de soixante - soixante-dix cm. Il avait une grosse tête, des yeux immenses "phosphorescents" ; il sembla se dissoudre

"en fumée". Ils s'arrêtèrent mais ne virent plus rien. Mr. Kiraly précise qu'ils n'étaient pas fatigués, qu'ils roulaient à faible vitesse, que la nuit était claire et qu'ils n'avaient pu confondre avec un animal (30).

Il apparaît donc que fées et lutins n'ont pas totalement disparu, et si on l'avait découvert dans les ouvrages et revues consacrés aux ovni (31), on peut aussi s'en rendre compte hors de ce contexte comme le montrent N. Arrowsmith et G. Moore dans **A field guide to the little people** (32).

On trouve parfois dans des recueils de légendes régionales, une rubrique ovni. Je citerai ceux de R. Colle pour l'Aunis et la Saintonge, il rapporte même une observation personnelle (33), et de J. Pineau pour le Poitou, il laisse toujours une place importante au paranormal en général, qui relate, par exemple, celle de son grand-père qui vit en 1880 "une sorte de poutre enflammée" (34). Mais ces deux auteurs ne font pas preuve de beaucoup de sens critique, les informations qu'ils apportent doivent être contrôlées. Les phénomènes lumineux ne sont pas absents des traditions populaires. C. Seignolle, d'après J. Mellot, signale dans le Sancerrois, près de Léré (Cher) (35), une lumière qui apparut à deux hommes, de nuit ; elle les suivit puis disparut. Ils la décrivent comme semblable à une pièce de toile, on la revit vers 1890 au même endroit, plusieurs soirs de suite (36). De même vers 1830-35, après un bruit, "une toile (lumineuse) se déroule, s'élève et disparaît" devant un homme entre Savigny (Cher) et Sury-ès-Bois (Cher) (37).

Les témoignages mettant en scène ovni et humanoïdes peuvent être uniquement envisagés comme relevant du folklore. C'est ce qu'on fait l'américaine V.A.P. Lowe à partir de récits collectés par des étudiants en 1950 et 1960 (38), ou le soviétique V.I. Sanarov qui dresse des comparaisons intéressantes, mais n'apportant rien de bien nouveau, avec le folklore de l'U.R.S.S. (39) et d'autres pas du tout convaincantes avec les histoires indiennes du "tour de la corde" et les contes où il est question d'un arbre "cosmique" (40).

Méthodologiquement le folklore et l'ufologie ont en commun l'enquête auprès de témoins. B. Méheust fait remarquer que, finalement, les ufologues sont des folkloristes (41), ce qu'avait déjà précisé J. Vallée, par exemple pour l'enquête de J.A. Keel sur les apparitions de "l'homme-mite" dans l'ouest de la Virginie en 1966 (42).

Même si la découverte de documents importants n'est pas aisée, il faut savoir utiliser les travaux scientifiques et non se contenter de vagues compilations ou de livres bien top généraux.

Ainsi dans une étude très documentée consacrée par C. Joisten aux répertoires narratifs d'une

femme de soixante-seize ans du village de Réotier (Hautes-Alpes) (43), puis à celui de son fils et de sa femme, enregistrés en 1959 et 1976, on repèrera des éléments qui nous intéresseront (44). Elle vit vers 1926, avec un autre témoin, sur une paroisse rocheuse abrupte et inaccessible, cinq êtres semblant porter une pancarte et "s'amuser". "Ils filaient comme si c'était là sur une route, et ils traversaient." "... ils avaient une longue barre avec un machin carré comme ça. Puis ils étaient plaqués à là-haut comme ça." "... Ils claquaient des mains, ils faisaient les fous, ils s'amusaient, ils riaient." (45). Sa belle-fille raconte que son père a vu, une nuit, une maison en flammes avec des gens qui évoluaient à l'intérieur, revenant le lendemain, il constata qu'il n'y avait en fait aucune trace d'incendie (46).

(à suivre)

Notes :

(1) **LDLN**, n° 213-214, mars-avril 1982, p. 12-16, cf. p. 14.

(2) Titre très mal restitué, rappelons-le encore une fois, pour des raisons commerciales évidentes, en **Chroniques des apparitions extra-terrestres**, 2^e éd. J'ai lu, 1974. A propos de premiers travaux, on peut toujours regretter que J.A. Keel n'ait jamais eu d'ouvrage publié en français, comme le faisait déjà remarquer M-F Lepeltier dans **Décalaire**, n° 1, janvier 1977, p. 26.

(3) **Vues nouvelles**, n° 5, octobre 1975, p. 3-10. Alors qu'ils débutèrent leur étude peu de temps après la première édition du livre de Vallée en France (1972), elle devait paraître bien après, "signe révélateur de sa trop grande hardiesse" écrit J-J. Jaillat dans "Ma mère l'oye, sur champ d'ovni...", **LDLN**, n° 176, juin-juillet 1978, p. 7.

(4) Bien sûr mon point de vue est limité car je suis très loin de connaître tous les travaux étrangers parus à ce sujet.

(5) Mercure de France, 1978. J. Bastide indique dans son introduction : "L'ufologie serait-elle l'étude des dieux ? La mythologie ne pourrait-elle être une préhistoire futuriste ?", p. 13. Dans le conte de l'enchanteur de Hamelin, les grains de blé symboliseraient "les évolutions saccadées du tonneau OVNI", la file des rats noirs, ses multiples positions, p. 47 ; la tête de saint Jean sur un plat est un ovni, le crucifiement est qualifié de basculement divin ufologique, p. 81 ; les six bourgeois de Calais pourraient symboliser les positions d'un ovni, p. 86 etc... Les relations qu'il établit avec les mytologies et le folklore ne reposent, la plupart du temps, sur rien. En utilisant cette méthodologie, on peut comparer l'ufologie avec absolument n'importe quoi. Cf. la critique de G. Smièna, **LDLN**, n° 184, avril 1979, p. 30-31.

(10) Op. cité, p. 5-8

(6) Cf. **Les apparitions mystérieuses**, Tchou, 1978, p. 12-13.

(7) Les armées aériennes n'appartiennent pas exclusivement au domaine des traditions populaires. En France, on les connaît surtout par des imprimés des XVI et XVII^e siècles. Mais sans vouloir entrer ici dans toutes les difficultés sémantiques posées par le mot folklore, ne nous intéressent du reste que les légendes, ces armées fantômes de même que les apparitions "diaboliques" relèvent de croyances collectives.

B. Méheust traitera notamment des analogies thématiques entre certains aspects du sabbat et du phénomène ovni dans **La transe apatriote**, à paraître, Gallimard.

(8) **Anthologie des phénomènes bizarres, étranges et inexplicables**, Belfond, p. 270, plus généralement on se reportera aux p. 270-285.

(9) G. Cornu a dressé un intéressant parallèle entre "Nessie et les OVNI", **La revue des soucoupes volantes**, n° 6, 1978, p. 5-9, 13-15. On se référera à la thèse de F.W. Holiday, **The dragon and the disc**, Sidgwick and Jackson, 1973 ; cf. aussi P. Viéroudy, **Ces OVNI qui annoncent le surhomme**, Tchou, 1977, p. 275-276. A propos d'"hommes sauvages" (yéti tibétain, sasquatch américain, yowie australien...) cf. pour l'Amérique du nord, J. Ferguson, **Les humanoïdes**, Leméac, 1977, p. 109-140, 147-193, livre guère utilisable vu notamment son absence presque totale de sources ; L. Stingfield, **Alerte générale OVNI**, France-Empire, 1978, p. 89-100, au propos nettement plus modéré. Pour l'Afrique cf. T. Pindivic, "Présence des OVNIS en Afrique", **L'autre monde**, n° 48, 1981, p. 11. F. Mummy ne me paraît guère convaincant dans ses hypothèses, "Nouvelles rencontres d'humanoïdes... une information qui nous vient de Chine...", **LDLN**, n° 204, avril 1981, p. 368.

Quant aux travaux de cryptozoologie cf. notamment J. Berton, **Les monstres du loch ness et d'ailleurs, France-Empire, 1977 ; P. Costello, **A la recherche des monstres lacustres**, Plon, 1977 ; N. Witchell, **Le monstre du Loch Ness**, L. de poche, 1978 ; B. Heuvelmans, B. Porchnev, **L'homme de néandertal est toujours vivant**, Plon, 1974 ; E. Buffetaut, P. Tassy, "Yétis, "hommes sauvages" et primates inconnus", **La Recherche**, n° 80, juillet-août 1977, p. 650-662. Les deux premiers volumes de la série "Bêtes ignorées du monde" de B. Heuvelmans sont parus, **Les derniers dragons d'Afrique**, Plon, 1978, **Les bêtes humaines d'Afrique**, id., 1980. Il reste le président de l'"International society of cryptozoology", qui édite un bulletin, constituée au début d'1982.**

(10) Op. cité, p. 5-8

(11) **LDLN**, n° s 129 à 132, novembre 1973 février 1974.

(12) Canton de Boussac

(13) **LDLN** n° 129, p. 24. Il parle aussi de soucoupes.

(14) Id., n° 130, p. 15, 131, p. 15-16

(15) N° 130, p. 14

(16) Cf. M. Bougard, **La chronique des ovni**, J-P Delarge, 1977, p. 200 et 243 ; E. Zurcher, **Les apparitions d'humanoïdes**, A. Lefevre, 1979, p. 317 ; M. Figuet, J-L Ruchon, **ovni : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France**, A. Lefevre, 1979, p. 45 et 47

(17) **LDLN** n° 130, p. 14-15

(18) Id., n° 129, p. 24-25

(19) Cf. P. Sébillot, **Les travaux publics et les mines dans les traditions et les superstitions de tous les pays**, 1894, p. 58-67

(20) "Remarques sur deux mentions...", op. cité, p. 14-15

(21) Id.

(22) Canton de Santa-Lucia-di-Tallano.

(23) **La Corse base d'Ovni**, éd. du Rocher, 1979, p. 45. Les péripéties corses de J-P Chambraud ont également été rapportées par H. Laronde, **Extra-terrestres ou voyageurs du temps**, A Leufeuvre, 1979, p. 171-202, justement critiqué par G. Smièna dans **LDLN**, n° 198, octobre 1980, p. 32-33 ; mais leurs "expériences" "ufo-logiques", celles d'individus tout à fait engagés dans le mythe extra-terrestre, présentent de l'intérêt.

(24) Id., p. 45-46

(25) Id., p. 46-47

(26) Id., p. 47-48

(27) Cf. E. Tizané, **Les apparitions de la Vierge**, Tchou, 1977, p. 55-62, 192-199.

(28) Cf. Sébillot, op. cité, p. 192-209

(29) Cf. Zurcher, op. cité, p. 37-38. Mais qu'est-ce-qu'il subiste des "nains poilus" de la vague française de 1954 après les contre-enquêtes de G. Barthel et de J. Brucker ? **La grande peur**

marienne, Nouv. éd. rationalistes, 1979, p. 72-79. Cf. le cas de J Vallée, **Le Collège invisible**, Albin Michel, 1975, p. 167-170. Ils sont présents dans le folklore, poitevin par ex., cf. H. Gélin, "les farfadets", **Au temps passé. A travers Poitou et Charentes**, Laffite reprints, 1977, p. 25 ; H. Ellenberger, "Le monde fantastique dans le folklore de la Vienne", **Nouvelle revue des traditions populaires**, 1949, t.l, p. 407 ; ou dauphinois, cf. C. Joisten, **Récits et contes populaires de Dauphiné**, Gallimard, 1978, p. 67 et sv.

(30) **LDLN**, n° 225-226, mars-avril 1983, p. 40

(31) Des humanoïdes ont été vus sans objet pour 32 cas sur 202 dans le catalogue de Zurcher, op. cité p. 91. On se reportera, par ex., dans **Mystérieuses soucoupes volantes**, Albatros, 1976, aux célèbres affaires d'Arc-sous-Cicon (Doubs), p. 122-127, à celle des "sotrés" du Doubs également, p. 184-190.

(32) Wallaby Books, 1977.

(33) Cf. **Légendes et contes d'Aunis et Saintonge**, éd. Rupella, 1975, p. 42-46, **Sorciers, sourciers et guérisseurs en Aunis et Saintonge**, id., 1979, p. 322-325.

(34) Cf. **Brion-Gençay. Mystères de leur Histoire**, P. Oudin et E. Beaulu, 1974, p. 88 ; on se reportera à sa bibliographie personnelle dans son dernier livre **Parthenay et la Gâtine**, id., 1982.

Je m'emploie, depuis plusieurs années, à amasser une documentation sur le folklore et les apparitions aériennes mystérieuse, préarnoldiennes, pour le Poitou-Charente.

(35) Chef-lieu de canton.

(36) Invitation au château de l'étrange, Maisonneuve et Larose, 1969, p. 213-214.

(37) Cantons de Léré et de Vailley-sur-Sauldre. Op. cité, p. 214. Seignolle met lui-même ces faits en rapport avec les observations d'ovni.

(38) "A brief look at some UFO legends", Indiana folklore, 12, n° 1, 1979, p. 65-85.

(39) "NLO" et "ENLONAUTES" à la lumière du folklore", **Les chroniques de la CLEU**, n° 15, décembre 1980, p. 3-9 ; n° 16, mars 1981, p. 3-8.

(40) "On the nature and origin of flying saucers and little green men", **Current anthropology**, 22, 2, avril 1981, p. 163-166. Cet article ainsi que les deux précédents m'ont été communiqués par C. Maugé.

Au cours du premier pèlerinage Montfortain à Lourdes, en Avril 1949

"J'ai été opérée en Mars 1944 à Vannes : on m'a enlevé l'appendice. Cela n'a servi à rien, tous les intestins étaient malades... Je suis restée en soins avec les docteurs de Plouay et Quimperlé, jusqu'au 15 Mai 1946, date à laquelle je me suis trouvée beaucoup plus mal, souffrant atrocement et ne pouvant plus bouger du lit... Les docteurs Martin de Quimperlé, le Floch et le Tallec de Plouay ont prévenu la famille qu'il était inutile de tenter quelque chose : c'était la fin... Le docteur Le Floch avait prévenu mon frère qui était son camarade depuis l'école, que j'avais entre une demi-heure et deux heures à vivre... J'ai reçu l'Extrême-Onction de Mr le chanoine Candalh, curé-Doyan de Plouay.

Comme malgré tout, je ne mourais pas et que je demandais instamment d'aller à Lourdes, la Religieuse-infirmière cherchait partout de l'eau de Lourdes, qu'elle m'envoyait aussitôt... Dès que j'en prenais, je sentais immédiatement un grand soulagement.

Je suis restée ainsi clouée sur le lit, ne prenant pour toute nourriture qu'un peu de bouillon. Mes

Suite de p. 11 : EN PASSANT PAR L'ALSACE

(41) "Les ufologues sont des folkloristes. Ou entretien avec Bertrand Méhaust", *Ovni et compagnie*, n° 28, oct.-nov.-déc. 1982.

(42) Cf. *Chroniques...*, p. 116. J. A. Keel, *Visitors from space. The astonishing, true story of the motham prophecies*, Panther, 1976.

(43) Canton de Guillestre.

(44) "La mort, Dieu et le diable dans un ethno-texte de Haut-Embrunais", *Le monde alpin et rhodanien*, 1977, p. 271-338.

(45) p. 292-293

(46) p. 324. Cf. Les remarques de C. Joinsten, p. 335-336, ces êtres sont diabolisés, ce sont des francs-maçons, substituts des sorciers, produits d'une folklorisation récente engendrée par les attaques de l'Eglise contre la Franc-Maçonnerie au XIX^e siècle.

articulations ne fonctionnaient plus, elles étaient comme soudées ; je ne pouvais plus faire un mouvement... A plusieurs reprises, j'ai failli mourir... Il fallait me veiller nuit et jour.

Plusieurs fois, le bruit de ma mort a couru... Un soir, mon mari qui se trouvait près de moi, au 1^{er} étage, entendit du bruit dans le couloir au rez-de-chausée. Il descendit, trouva un groupe de personnes et leur demanda ce qu'elles désiraient : "Nous venons voir la morte" dit l'une d'elles (c'était la coutume de dire une prière). Mon mari lui répondit : "Elle vit encore".

... Les jours passaient. J'étais dans un état squellétique. Je priais un Saint que je ne connaissais pas, dont la toute petite image en cuivre, nous venait d'une Tante de mon mari : c'était une Fille de la Sagesse, décédée depuis longtemps... Je me suis rendue compte après ma guérison que ce Saint était St Louis de Montfort.

Un jour, début 1949, l'abbé Tabard, vicaire de la paroisse, aujourd'hui aumonier de l'hôpital de Port-Louis, m'a dit qu'il y avait en Avril un pèlerinage à Lourdes : c'était le premier pèlerinage Montfortain... Comme je tenais toujours à y aller, notre nouveau Curé-Doyen, le chanoine Collet, voyant que je ne pourrais atteindre Septembre pour aller avec le "diocésain", fit le nécessaire pour mon inscription.

A ce moment-là, il n'y avait pas d'ambulance pour aller à Lorient... C'est dans la voiture d'un charcutier qu'on a pu glisser le brancard.

A 4 kms de Plouay, à l'embranchement de Lorient et d'Hennebont, comme je souffrais beaucoup des cahots, mon mari me dit que si je continuais à me plaindre, on ferait demi-tour et on me ramènerait chez moi... Alors, comme je ne demandais qu'à partir, j'ai serré les dents...

A la gare de Lorient, je ne connaissais personne... J'ai été accueillie dans le wagon par M. Dieulangard de l'Hospitalité/Montfortaine et Sœur Jeanne de St Cyr, qui m'ont surveillée pendant tout le voyage. Le docteur Davigo a regardé mon dossier et m'a un peu examinée. Je l'ai entendu dire : "Elle n'ira pas plus loin qu'Auray".

Il paraît que j'ai été extrémisée dans le train ; mais je n'en ai rien su et suis arrivée à Lourdes, le lundi matin, en vie...

Ce jour-là, je n'ai pas été envoyée aux piscines : j'étais trop fatiguée. Le mardi Matin, M. Dieulangard a dit aux brancardiers présents de faire bien attention, vu mon état, mais comme ce sont d'autres qui sont venus, ils n'ont pas pris de précaution, quand ils m'ont mise sur le brancard... et j'ai eu une syncope.

La supérieure de l'Asile appelée, a cru que j'étais morte. Le Père Roy aumônier des Malades qui arrivait à ce moment, m'a fait malgré tout, envoyer aux piscines.

J'ai été baignée par des infirmières du pèlerinage de la Suisse Allemande. Celles-ci m'ont demandé comment je me trouvais. J'ai répondu : "Oh, comme je suis bien". Elles m'ont dit alors : "Pourriez-vous aller embrasser la Vierge ? - "Je vais essayer dis-je. Elles m'ont soutenue et j'y suis arrivée... Cela faisait 3 ans que je n'avais pas fait un pas.

Quand on m'a sortie des piscines, le Père Roy qui priait avec les malades, dehors, a dit : "c'est un miracle".

M. Quistrebert, brancardier-chef m'a fait envoyer au Bureau des Consultations, où j'ai été examinée par le docteur Leuret, Président, et tous les docteurs présents. Je pesais alors avec tous mes vêtements, 28 kilos...

Pendant plusieurs années, j'ai été suivie par le Bureau des consultations. Mon cas étant retenu, mais non reconnu officiellement : je n'avais été hospitalisée que très peu de temps ; et à la maison, nous n'avions pas gardé les documents médicaux, dont certains ne nous ont été demandés par le Bureau des consultations, que plusieurs années après...

Mme Le Goaller Pierre
(Marie-Félicité Raux)
née le 29 octobre 1912 à Plouay

**"LA VÉRITÉ EST SI OBSCURIE
EN CE TEMPS, ET LE MEN-
SONGE SI ÉTABLI, QU'A
MOINS QUE D'AIMER LA
VÉRITÉ, ON NE SAURAIT LA
CONNAITRE".**

(PASCAL)

Nos activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs)

GROUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le "SERVICE LECTEURS" qui renseigne, oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, phénomène insolite observé, etc...).

— Pour participation aux frais, joindre 5 timbres à 1,60 F. par question posée.

— La fiche suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local (envoi contre 3 timbres à 1,60 F.).

— Les schémas permettant la réalisation de :

- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique (F > 4 KHz)
- compteur Geiger
- pulsographe
- fréquencemètre (adaptable au pulsogr et au compteur ci-dessus).

Envoyez de chaque schéma contre 3 timbres à 1,60 F.

— Brochure permettant de réaliser une station photographique automatique (envois contre 16,00 F. en timbres)

La conjoncture actuelle rend chaque jour plus difficile le maintien de nos activités. Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant les objets suivants n'ayant pas d'utilité pour eux :

Vieilles cartes postales, vieux livres ou ouvrages divers sur tous sujets, bandes dessinées, vieilles lettres, timbres qu'ils reçoivent ou de collections abandonnées.

Adressez vos correspondances à :

"Techniques et Recherches" C. De Zan 53 le parc 78540 VER-NOUILLET.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFU a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensables pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat FIDUFO, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN (timbres réponses S.V.P.I.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEDELOT, 133 rue Léo-Boussou 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.I. tél. (58) 75.59.19.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

Poltergeist dans l'appartement locatif

SELON LES INDICATIONS DE TEMOINS OCULAIRES DES LAMPES SE METTENT A TOURNER, DES FORMES NEBULEUSES APPARAISSENT - PEUR CHEZ LES INTERESSES.

Des phénomènes inquiétants et inexplicables troublent le repos des locataires de deux appartements dans la rue Speyerer n° 40, apparemment chaque nuit, parfois même le jour.

Des lampes tournent, des objets se rendent indépendants, des formes nébuleuses apparaissent, comme des témoins oculaires le rapportent. Ils sont tous "à bout de nerfs".

La ménagère Heidi Gerlach, âgée de 36 ans, affirme avoir été la première à observer les phénomènes. Peu après la mort de son mari à Noël de l'année passée cela a commencé brusquement à taper assez régulièrement au mur de la chambre. Plus tard, elle-même, son fils de 18 ans, son ami et d'autres visiteurs entendirent de façon répétée des pas dans des chambres et des corridors dans lesquels ne se trouvait personne. "Mais tout cela n'était encore rien comparé à ce qui se passe depuis environ trois semaines."

"Chaque nuit", selon ses indications et celles des membres de sa famille, la lumière s'allume et s'éteint toute seule, la télévision s'éteint et s'enclenche sans intervention humaine, les lampes se mettent à décrire des cercles, la cuvette des toilettes vacille, des bruits "comme ceux d'une scie circulaire" se font entendre, et aux fenêtres du living et de la cuisine se montrent prétendument des formes. C'est ainsi que la semaine passée, dans le vestibule de l'appartement du 2^e étage, une figure nébuleuse sans corps aurait surgi. "qui introduisit sa main droite dans la boîte aux fusibles électriques". Les fils de Heidi Gerlach et son ami jurent avoir vu la forme. Ils tirèrent dessus avec un pistolet d'alarme ; alors "la figure disparut avec de petits éclairs".

**LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.**

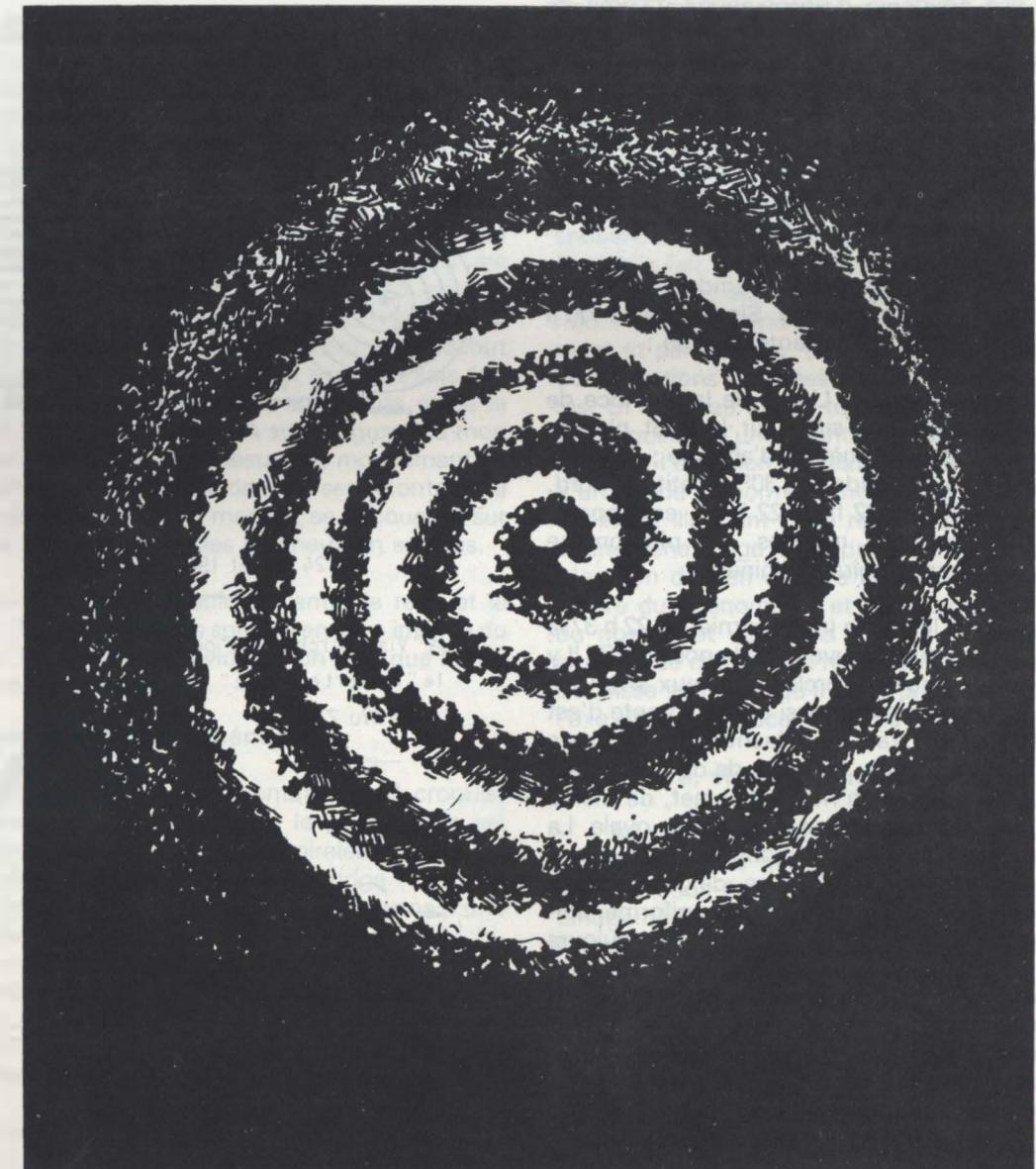
Le 24 Juillet 1981 en Chine

Ce jour-là, entre 22 h 30 et 23 h 59 (heure de Pékin) un phénomène d'une ampleur considérable a été observé par des milliers de chinois. Un très grand nombre d'observateurs ont fait part de leur observation au Groupe d'Exploration OVNI qui publie un magazine dont un des responsables de la rédaction est M. SHI BO. Ce dernier a publié en février 1983, au "Mercure de France" un livre intitulé "La Chine et les Extra-terrestres" qui relate les faits, conjointement avec beaucoup d'autres observations. Livre qui pour nous européens mar-

que l'entrée dans la recherche ufologique de ce très grand pays qu'est la Chine.

J'ai pensé qu'il serait intéressant de faire l'étude de ces faits, rendue possible par le grand nombre de témoignages publiés, et c'est le but de mon article.

La triangulation des lieux cités (voir carte spéciale) montre que ceux-ci s'inscrivent dans une surface de plus de 2000 kilomètres de côté, en



Le phénomène est vu ici par derrière et le noyau tourne dans le même sens que celui des aiguilles d'une montre.

choisissant les lieux sur le périmètre des observations citées.

Une carte a été établie (voir annexe) donnant l'emplacement de tous les lieux d'observations lorsqu'ils ont pu être situés, en même temps que la ou les directions des observations. Un glossaire explicatif (voir annexe) par province, donne l'heure de début de l'observation ainsi que les noms des témoins.

Description du phénomène

J'ai choisi deux textes qui illustrent et développent à peu près tout ce qui a pu être plus ou moins bien observé par tous les autres témoins.

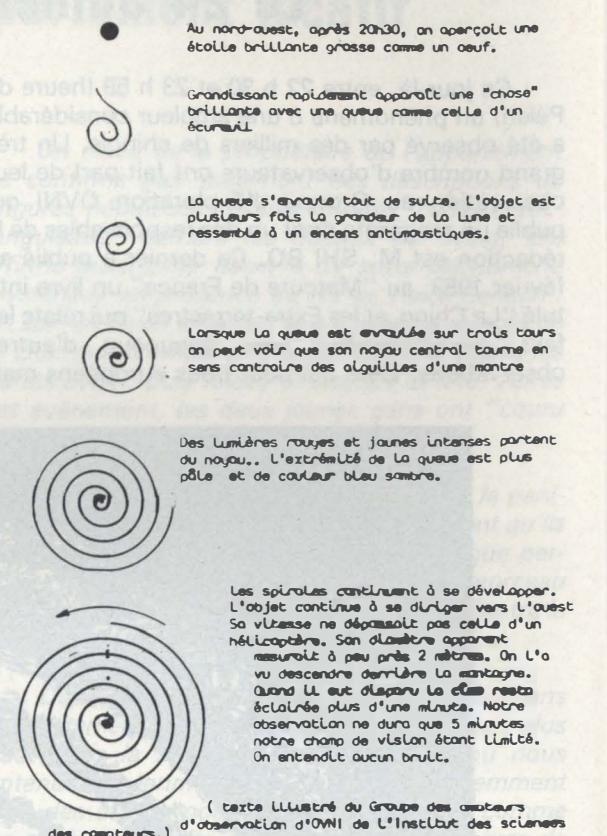
Le premier, illustré (voir annexe) provient du groupe des amateurs d'observations d'OVNI de l'Institut des sciences des compteurs, dans la province de Sichuan, que j'ai situé à Chengdu. Je dois relever des contradictions entre les dessins (non fournis) qui illustrent le texte dans la page qui fait suite : dans l'image 6a les spires sont inversées, dans l'image 6b la première observation du phénomène se situe dans la direction de l'étoile Polaire alors que le texte indique le NO.

Le deuxième vient de Wan Lindge du district de Litang de la province de Sichuan parce qu'il apporte des détails intéressants. Je cite :

"La ville du district Litang de la province de Sichuan (voir catre) se situe sur le haut plateau Kangzhuang, à 4000 mètres d'altitude ; sa position : 100°3' de longitude est, 30° de latitude nord. Le 24 juillet 1981, à 22 h 37-22 h 47, est apparu, pendant en tout 10 minutes, un phénomène OVNI : une étrange spirale lumineuse."

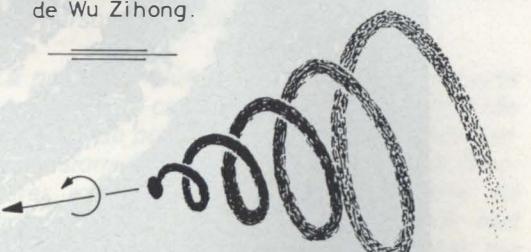
Regardons le fig. 7a (non fournie). A 22 h 37 la spirale lumineuse se trouve dans la position B. Il y a dans cette spirale 3 cercles lumineux si on les compte d'ouest en est, et 4 si on les compte d'est en ouest. Cette spirale se présente sous la forme d'une vis d'Archimède. Elle jette de douces lumières vert-jaune. Elle a un noyau très net, de même couleur, grand comme un œuf, de forme ovale. La spirale tourne dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre. Elle se dirige d'est en ouest, lentement, d'un mouvement uniforme, suivant une trajectoire. Le noyau H tourne toujours dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Au fur et à mesure du tournoiement du noyau et du mouvement horizontal de la spirale les cercles lumineux ne cessent de se multiplier et de se développer en diamètre. Lorsque le cercle extérieur de la spirale lumineuse arrive à la position C, son dia-

Formation d'un phénomène spirale le 24 juillet 1981 en Chine.



Le 24 juillet 1981 en Chine.

La "Vis d'Archimède" ou
le "ressort conique"
de Wu Zihong.



L'objet qui avance, ou chute,
tout en tournant, projette, vers l'extérieur, des
particules incandescentes qui, avant de s'éteindre
tracent des spirales sur un fond de ciel noir.

mètre angulaire est de 10° et on compte alors 7 cercles lumineux. L'OVNI garde toujours sa forme spirale. La luminosité du noyau est semblable à celle de Sirius dans un ciel serein, et elle ne manifeste pas de changement malgré le déplacement de l'objet. Les cercles lumineux n'égalent pas le noyau en luminosité, ils sont aussi clairs que l'étoile n de la Grande Ours et deviennent de plus en plus flous de l'intérieur vers l'extérieur. On ne voit pas de changement appréciable de la largeur des cercles. Quand la spirale atteint la position C, elle commence à s'effacer derrière la montagne. Lorsque le noyau arrive en C il est juste 22 h 47. Au début, c'est-à-dire en B, la hauteur angulaire du noyau est de 20°30', et à la fin de l'observation, c'est-à-dire en C, cette hauteur n'est plus que de 9°, la distance angulaire entre B et C est : $B = 55$ et la différence d'azimut B'OC' entre B et C vaut 55°.

Quand la spirale arrive en D, le noyau crache soudain un petit point lumineux dans la direction nord-est et ce point brillant s'éteint de lui-même avant de franchir le premier cercle lumineux intérieur (fig 7c). Durant toute l'observation on entend aucun bruit.

Le 24 juillet dans la nuit et le 25 juillet dans la matinée, je mène des enquêtes auprès d'une dizaine de témoins qui me font savoir que certains camarades ont remarqué l'OVNI une minute plus tôt que moi, ces camarades affirment : "Au début l'OVNI se manifeste comme un grain de soja (du point de vue de la dimension apparente et de la forme) il se trouve alors en A sur la figure 13a (non fournie) puis au fur et à mesure du mouvement de ce petit noyau lumineux dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre, se découpent sur le fond du ciel des cercles lumineux en spirales.

Encore une contradiction entre le récit et le dessin 7c qui indique les spirales en sens inverse du dessin 7a. Il n'est pas évident non plus que la trajectoire soit horizontale.

Apparence réelle du phénomène

Dans toutes les représentations : 4 croquis, un dessin, une photographie, le phénomène est représenté comme une rosace spiralée, comme un objet plan, et cependant Wang Lindge (voir plus haut) nous dit qu'il se présente sous la forme d'une vis d'Archimède. Chacun sait qu'une vis d'Archimède est une machine élévatoire consistant en un cylindre incliné dont l'intérieur est cloisonné en forme de pas de vis et qui, en tournant, élève les matières fluides dans lequel on le plonge. La "rosace" ne nous rappelle pas cette image.

Tian Jinfu, un paysan du Guizou nous dit "Une queue lumineuse apparaît qui s'allongeait sans cesse. Puis cette queue se mit à s'enrouler autour de l'étoile elle-même.

Dans cette description on voit mal aussi comment cette queue aurait pu rattraper un objet qui se déplace en avant. Ah ! ces effets de perspective.

C'est Wu Zihong travaillant à l'usine de tapis de Dujiang, district de Ganxie dans le Sichuan, qui fournit la pierre de Rosette et la clé du mystère, je cite : "Le centre de la spirale était de forme ovale, allongée jaune, avec une magnitude de 1. Sa queue formait une vis d'Archimède et s'enroulait autour du centre jaune. On aurait dit un ressort conique (je souligne) Euréka ! aurait dit Archimède.

On peut dès lors imaginer comment se présente le phénomène vu sous cet angle : un objet tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre et qui, tout en se déplaçant éjecte de la matière, S'il avait été fixe les volutes en expansion auraient dessiné dans le ciel la rosace spiralée que l'on représente, mais ce noyau avance il dessine ce ressort conique ou cette vis d'Archimède qui était difficile à comprendre. Ces spires finissent par se diluer, les éléments qui la composent s'éteignent, comme se dilue le sillage vaporeux que laissent souvent les avions en altitude. Un dessin inédit illustre le fait. Pour le décrire ainsi il fallait l'observer de biais ou de face, tout au début de son apparition. Le plus grand nombre l'ont vu plus tardivement et par derrière, ce qui pourrait expliquer les contradictions signalées dans l'orientation des spires. Si le noyau est vu tournant en sens contraire des aiguilles d'une montre il est évident que la trace de l'émission de matière doit laisser l'image d'un pas de vis normal et non l'inverse : voir le dessin inédit illustrant cette réalité. La photo 1/3 du phénomène, page 18, représente les spires inversées. On doit en déduire qu'elle a été prise face arrière du phénomène, et dans ce cas la rotation du noyau est vue dans le sens où tournent les aiguilles de montre. La régularité circulaire du dessin laisse supposer qu'il a été pris à peu près dans l'axe de son déplacement très proche du N-NO.

Trajectoire, vitesse, dimension

Aucun de ces éléments n'a pu être défini avec certitude. En ce qui concerne la dimension une attention doit être accordée au rapport de Wang Lindge déjà cité et qui a fourni des données angulaires. Dans ses commentaires (non reproduits) il écrit : "J'affirme donc que l'OVNI du 24 juillet 1981 n'est rien d'autre qu'un engin volant fabriqué par une intelligence. Mais quel est le pilote de cet engin volant ? on ne le sait pas encore aujourd'hui".

Moi je veux bien, mais voyons d'un peu plus près la situation. D'après ses mesures le phénomène en son entier est vu sous un angle de 10°

Nous n'avons aucune notion de la hauteur où il évolue mais on peut avoir une idée précise sur la distance qui sépare les observations. Il a été vu, en effet, à la même heure à Xining du Qinghai et au N de Yinchuan du Ningxia. Impossible d'évaluer sa distance au N de Yinchuan, mais on sait qu'il y a 1000 km au moins entre Wang Lindge et Yinchuan. On s'en tiendra là, bien que cette distance soit bien en deçà de la réalité. La tangente d'un angle de 10° est de 0,1763, à 1000 km le calcul est simple le phénomène aurait un diamètre de 176 km. Je sais que le phénomène est important étant donné qu'il a été vu sur une surface étendue du territoire, mais appliqué à un engin fabriqué qui serait fumigène cela paraît un peu gros.

Pour évaluer la grandeur du noyau je n'ai à ma disposition que la photo 1/3 page 18 déjà signalée. Il mesure 6 mm et l'objet en son entier 36 mm. Il en est donc la 6e. Le 1/6e de 174 km est 29 km. Comme engin fabriqué il serait de taille. Je suppose que si Wang Lindge avait été au courant de l'ensemble des observations il aurait modifié ce que je pense être des évaluations et non des mesures, ou modifié ses affirmations.

Une observation qui semble être passée inaperçue

Le rapport vient de Wang Lizheng, responsable de la section du C.R.R.O. (société chinoise de recherche d'OVNI) pour la province du Yunnan. Je cite :

"A 10 h 45 de la nuit (22 h 45), un vendeur de magasin Wan Qisun, leva la tête et vit dans le ciel un objet volant lumineux. Il se mit à crier "OVNI ! OVNI !". Les passants et habitants qui prenaient le frais aux alentours se précipitèrent vers la porte de la poste du district et regardèrent dans le ciel bouche bée.

Shi Zunsheng, professeur de l'Institut de médecine de Kunming, ferme dénégateur des OVNI, leva sa longue-vue pour scruter l'objet volant et, au bout de 10 minutes, fut obligé de changer de point de vue et d'avouer malgré lui : "vraiment c'est un OVNI ! il y a dessus une rangée de hublots !" Alors les gens se disputèrent la longue-vue.

Au début, à 22 h 46 Wan Qisun Li Nen et une dizaine de personnes constatèrent que cet objet, à 75° de hauteur sur l'horizon, volait sans bruit du sud est dans leur direction (je souligne cette orientation qui diffère totalement de la direction nord constatée par de nombreux observateurs). Sa vitesse n'était que la moitié de celle d'un avion. Son centre avait une forme ovale. De son côté droit jaillirent lentement six couronnes lumineuses de couleur or. Le tout paraissait plusieurs fois de la grandeur de la pleine lune, avec un diamètre appa-

rent d'un peu moins d'un mètre. L'OVNI tournait dans le sens contraire à celui d'une montre. Le plus significatif était que le centre était formé clairement comme par deux couvercles de tasses accolés, de couleur bleuâtre, donnant l'impression de métal. La partie supérieure était ceinturée d'une rangée de fenêtres dont la dimension et la distance étaient identiques."

Dans le croquis publié on voit l'objet reconstitué par le professeur Shi Zunsheng et à droite le noyau avec sa rangée de fenêtres.

Wang Lizheng ne fait que rapporter ce que d'autres ont dit avoir observé. On ignore si le phénomène a dépassé Kunming se dirigeant vers le NO, ce qui paraît probable étant donné le temps de l'observation. Cela justifierait les croquis du professeur sur l'orientation des spirales vue de face vers le SE. On comprend mal aussi comment ce même professeur a pu dire qu'il a vu des fenêtres sur le dessus d'un objet qui tournait comme un poulet sur la broche vu dans l'axe de la broche.

Mais voici un troisième larron

On l'observe à Baoding province du Hébei. L'heure de l'observation aurait pu apparaître comme une erreur : 6 h 45 (18 h 45) mais Shi Zengxiang précise bien que le Soleil n'était pas couché. Dans une direction voisine de l'étoile Polaire, il a vu avec toute sa famille, un objet qui jetait des lumières très brillantes. Il y avait autour de lui des lumières rouges, vertes et bleues. Il se déplaçait lentement sans aucun bruit. Leur observation a duré 23 minutes. Il ne mentionne pas la direction de la trajectoire.

Conclusion

Par souci de place je n'ai pas cité tous les témoignages dont certains auraient sans doute mérité un commentaire. Je dirai aussi que, bien qu'à ma connaissance on n'a jamais observé un OVNI sous cette apparence spiralee, ce n'est pas une raison pour rejeter ce qu'on peut considérer comme une hypothèse.

Le fait qu'il y est eu ce jour-là trois observations distinctes, dont deux simultanées, incite à penser à une autre hypothèse qui ne semble pas avoir été envisagée celle de la chute d'un météore. Le 23 juillet 1872 (j'ai choisi cette date) il est tombé en France un météore de 47 kgs à Lancé près de Blois, en plein jour, à 15 m d'un berger.

En fait il en pleut 10 000 T par an à des vitesses variant de 11 à 70 km/s. Freinés par l'atmosphère certains parviennent jusqu'au sol non sans ablation d'une partie de leur masse. Les plus massifs ne sont pratiquement

pas freinés. Leur vitesse fonction de leur masse et de leur vitesse initiale, de l'angle avec lequel ils abordent la Terre est très variable. On pense qu'en dehors des comètes la principale source de ces météores proviennent d'astéroïdes qui gravitent entre Mars et Jupiter. Par collision et perturbation gravitationnelle, rayonnement cosmique, certains fragments viennent à occuper une zone instable, telles celles qui sont responsables des lacunes de Kirkwood. Ils constituent la source des astéroïdes, dits Appollo-Amoz, dont l'orbite gravite autour de la Terre où ils tombent fatalement un jour non prévisible.

Compte-tenu des observations, bien qu'ufologue à part entière, je pense que l'hypothèse du passage d'un astéroïde est l'hypothèse la plus vraisemblable.

Je voudrais rendre hommage avant de clore mon exposé à l'ouverture d'esprit de M. Shi Bo qui ne recigne pas à produire toutes les opinions, fussent-elles contradictoires, comme celles de Lin Wenwei, chinois d'Outremer, résidant à Oakland, Californie, USA, rédacteur en chef de la revue chinoise "Exploration OVNI". Un échange de correspondance a eu lieu à propos de soi-disant prédition d'OVNI (non citée, nous en avons de semblables en France tout aussi inefficaces). Je cite :

"Ce que prévoit Zan Zhousheng est un phénomène astronomique et non un phénomène OVNI. Il n'y a que les phénomènes astronomiques et météorologiques que l'on peut prévoir, et les choses inconnues ne sont évidemment pas prévisibles, cela ne fait aucun doute. Puisque les OVNI sont choses inconnues, d'où vient la prévision ? C'est une erreur évidente de prendre un phénomène astronomique pour un OVNI.

a) L'OVNI est une chose inconnue qu'on ne peut absolument pas prévoir.

b) Le plus grand OVNI même ne peut être vu, tout au plus, que d'un ou deux districts. Or le phénomène du 24 juillet a été vu en même temps dans plusieurs provinces. C'était donc nécessairement une chose énorme, de quoi pouvait-il donc s'agir sinon d'un phénomène céleste.

c) L'OVNI se déplace généralement vite contrairement au phénomène du 24 qui se déplaçait lentement (de F.L. : ceci n'est pas un argument, car la vitesse lente du phénomène est tout à fait relative et en étroite dépendance visuellement de la distance à

laquelle il se situe. Par ailleurs la vitesse de déplacement des OVNI est très variable depuis le "sur place" à des vitesses très rapides).

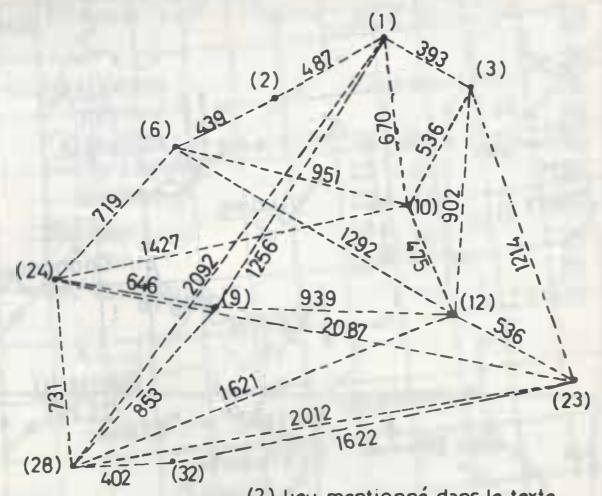
d) Parmi cent mille cas d'OVNI, on n'a jamais vu un cas qui se présente sous la forme d'une spirale, mais il existe des phénomènes astronomiques qui se présentent sous cette forme.

Compte tenu des réserves formulées je partage entièrement l'avis de Zhang Zousheng.

Je me suis cantonné à une étude rapide de cette journée du 24 juillet 1981 pour laquelle il y aurait eu encore beaucoup de choses à dire, mais il fallait bien se limiter à l'essentiel. Le livre de M. Shi Bo renferme de nombreuses opinions qui ne manquent pas d'intérêt, et les négateurs inévitables d'un phénomène.

Le 24 juillet 1981 en CHINE.

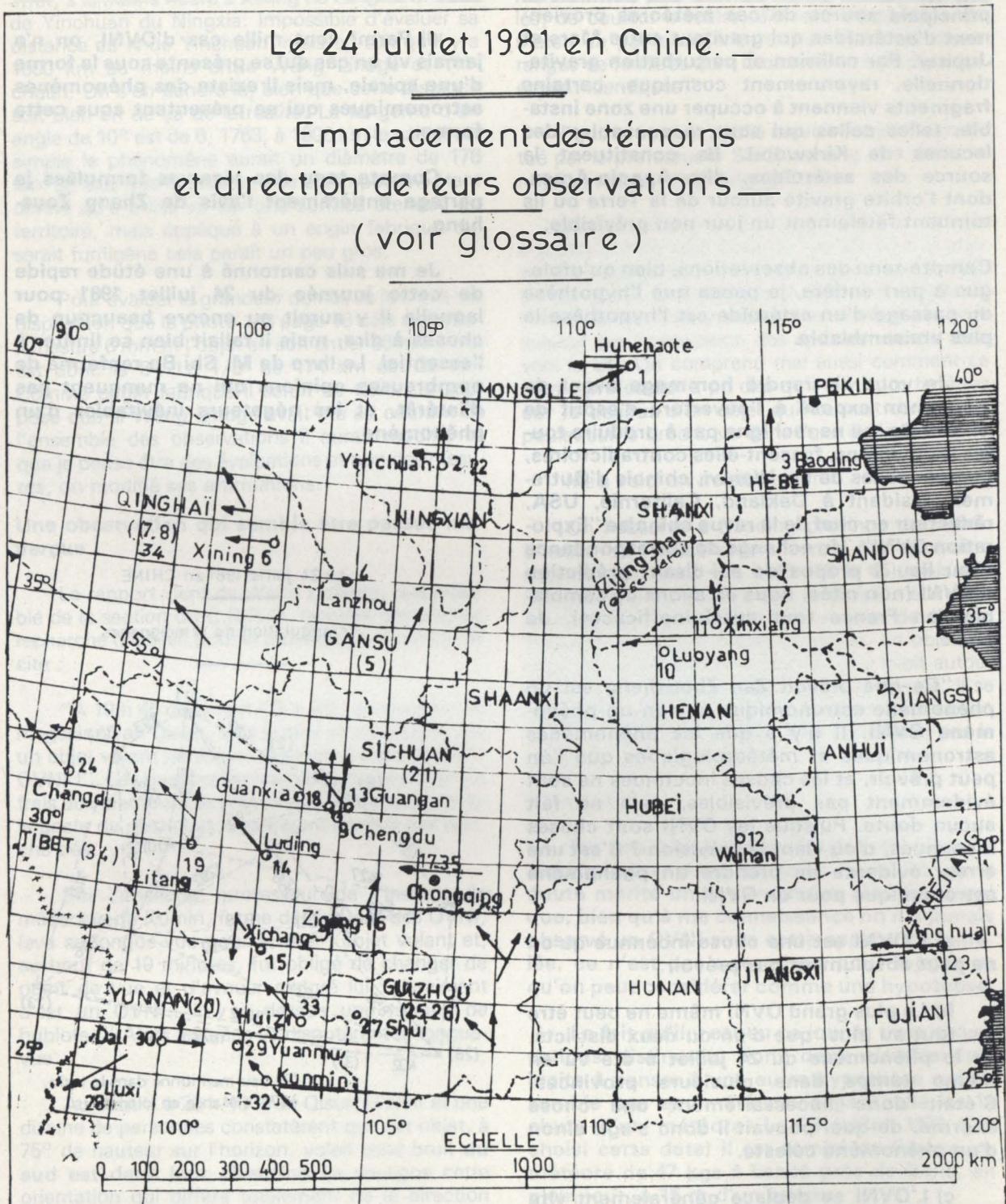
Triangulation de témoignages.



Voir page suivante la carte générale des observations, et le glossaire.

Glossaire

Province	District	Lieu	Témoin principal	N° carte
Mongolie Int.	Huhehaote	"	Zhang Jihua	22 h 30 40 1
Ningxia	Yinchuan	"	Hu Hengling	22 h 40 2
"	Yinchuan	"	4 militaires	22 h 38 22
Gansu	Lanzhou	"	Sheng Ziming	" 4
"	"	"	Liu Kuanxin	22 h 35 5
Hébei	Baoding	"	Shi Zengxiang	18 h 45 3
Qinghai	"	Haiye	4 militaires	22 h 47 7
"	"	à 20 km	Li Zhenghai	22 h 54 34
"	"	Germu	Zao Qunying	21 h 40 (?) 8
"	Xining	"	"	22 h 45 6
Henan	Xinghiang	"	Zhan Nongsheng	22 h 45 10
"	Loyang	"	Wang Aining	22 h 40 11
Tibet	Changdu	"	3 militaires	22 h 30 24
"	"	dépêche	"	31
Sichuan	Guangan	"	Rao Feng	22 h 40 13
"	Chengdu	"	Groupe	22 h 30 9
"	Luding	"	Xang Xinghua	22 h 40 14
"	Xichang	"	3000 spectateurs	22 h 35 15
"	Zigong	"	Xia Long	22 h 30 16
"	Chongqing	"	Cheng Tianmen	22 h 45 17
"	Ganxie	"	Whihong	22 h 33 18
"	Litang	"	Wang Lindge	22 h 37 19
"	"	"	"	22 h 45 21
"	Chongqing	"	Du Mingdant	22 h 40 19
Hubéi	Wuhan	"	Zhang Muhua	"
Zéjiang	Yinchuan	"	Cinéaste	22 h 35 22
Yunnan	"	"	"	20
"	Luxi	"	Lan Houqi	22 h 43 28
"	Yuanmu	"	3 militaires	"
"	Dali	"	Yang Min	22 h 50 30
"	Kunmin	"	Wang Lizheng	22 h 45 32
"	Huizi	"	Li Shoutang	22 h 37 33
Guizhou	"	"	Ma Zhengmin	22 h 35 25
"	"	"	Tian Jinfu	23 h 20 (?) 26
"	Shui	"	Wu Guoguang	"



Décollage d'un phénomène lumineux au-dessus de la plage de Sanary (Var)

(Voir photo montage sur couverture première page)



Lieu : Sur la route de Six-Fours en direction de Sanary (à 3 kms).

Date et heure : en Juillet-Août 1976 vers les minuit

Témoin : M. Poissy Gérard, travaillant aux chantiers navals de la Seyne/Mer.

Enquête : 10 décembre 1979

Digest de l'observation :

Nous sommes un soir du mois de Juillet ou Août 1976. Notre témoin vient de quitter son travail aux chantiers navals de la Seyne/Mer. Il emprunte à bord de sa R16 la route menant de la Seyne/Mer à Sanary, en passant par Six-Fours.

Il est alors minuit, ou dans les environs. La nuit est claire et calme comme souvent dans notre Provence. Il ne pleut pas et il n'y a pas eu non plus de pluie. Le ciel est très étoilé et aucun nuage semble faire menace dans le coin que la vision de notre témoin accroche.

Arrivé à environ trois kilomètres de la plage de Sanary, un feu rouge l'oblige à immobiliser son

véhicule. Une voiture, le suivant, il en fait alors autant.

Au loin, il distingue une masse sombre entourée d'une sorte de "fumée" orangée. Elle semble s'élever lentement du sol, ou plutôt de la mer à cet endroit.

Intrigué, il ouvre sa portière, descend de son véhicule et, s'accoudant au toit de sa voiture, observe plus attentivement le phénomène. Il nous le décrit ainsi :

Enquêteurs : Qu'avez-vous alors observé ?

Témoin : J'ai vu une boule de feu au fond de la ligne droite de Sanary, sur la plage, dans l'eau pratiquement, et qui s'élevait dans le ciel avec une traînée phosphorescente orangée.

Enquêteurs : Comment était l'objet au juste ?

Témoin : C'était une sphère, une boule sombre à l'intérieur d'une sorte de fumée.

L'objet était de teinte sombre avec des contours flous. Entourant le phénomène, il y avait une sorte de "fumée" phosphorescente de couleur orangée, vive, mais ne faisant pas mal aux yeux. La "fumée" étant également devant le phénomène, l'englobant en somme. Un sorte de traînée, comme celle des avions à réaction, était rattachée à l'objet et partait sous lui (voir notre croquis). Le tout s'élevant lentement. L'objet et sa suite s'éloignait ainsi vers le nord.

Enquêteurs : Question d'évaluation, combien pouvait faire d'après vous le phénomène ?

Témoin : En visuel, il m'a semblé que la sphère faisait dans les deux mètres, à peu près...

Enquêteurs : Et le phénomène vous paraissait flou ?

Témoin : Oui, dans cette fumée on voyait la forme, la forme ronde, et cette forme ronde était sombre.

Enquêteurs : Le phénomène est resté longtemps visible ?

Témoin : Le temps du feu rouge au feu vert...

Enquêteurs : Et c'est monté haut dans le ciel ?

Témoin : De terre, c'est-à-dire, de mer, la hauteur précise je ne peux pas la donner, mais je pense à environ 700 ou 800 mètres.

Enquêteurs : Comment, a disparu le phénomène ?

Témoin : Dans la fumée, pratiquement sur-place, il n'y avait plus rien.

Enquêteurs : D'après vos dires et vos croquis, l'objet aurait disparu en oblique, vers où, Est, Ouest, Nord ou Sud ?

Témoin : Vers le Nord plutôt, et en oblique oui.

Enquêteurs : Et la traînée orangée, c'était puissant ?

Témoin : Oh oui ! Moi sur le coup je croyais que c'était un objet fumigène, ça peut arriver ? Et bien non, cette couleur orange là, un peu écarlate, mais à l'intérieur du... comment dire, du nuage, il y avait cette boule là...

Enquêteurs : Cela faisait une luminosité identique à celle que l'on peut observer au travers d'un nuage ?

Témoin : Oui, c'est ça, pareil. Et les contours étaient donc flous puisque je distinguais à peine la boule dedans.

Enquêteurs : Le phénomène vous paraissait fixe en luminosité ou cette dernière vous semblait-elle plutôt, disons, scintillée ?

Témoin : Ah ! Et bien cette traînée, derrière cette fumée, ça s'éffacait au fur et à mesure et ça suivait cette sphère. Mais changement de luminosité, non. Puisqu'il y avait cette clarté derrière la fumée là... (voir croquis).

Enquêteurs : Lorsque le phénomène disparut la traînée était encore visible ?

Témoin : Presque plus, elle disparut presque au même moment que le phénomène.

D'après notre témoin, l'observation aurait duré sensiblement le temps d'un feu rouge à un feu vert, soit environ une minute. Il se trouvait à environ trois kilomètres de la place de Sanary, le phénomène pouvant, au vu des lieux, être un peu ou beaucoup plus loin. Il estime le diamètre de la boule sombre au milieu de l'ensemble du phénomène, comme ayant approximativement deux mètres.

Toujours selon ses déclarations, le phénomène est monté lentement en oblique vers le nord mais une oblique que nous sommes obligés de "suivre" comme étant peu prononcée, puisqu'il ne varie pratiquement pas son angle de vue. Du moins notre témoin ne remarqua pas un changement de position par rapport au départ de son observation.

Il n'y eut, au cours de l'observation, aucun changement de forme, de couleur, et aucun bruit ne sera entendu. Mais n'oublions pas la distance...

Il a semblé à notre témoin, que le phénomène était comme propulsé par cette fumée qu'il nous cita à maintes reprises au cours de notre enquête. Notre croquis explique l'objet vu par notre témoin, et notre photo nous montre la situation générale, du point d'observation, du dit phénomène.

Nous nous sommes rendus de nuit avec l'espoir de découvrir un détail pouvant éventuellement expliquer le phénomène, mais nous avons pu juger, sur place, que rien ne s'apparente, même de loin, au phénomène décrit par notre témoin.

Nous savons, par lui, qu'un autre témoin l'a vu, et qu'un article de presse serait passé dès le lendemain dans le journal Var-Matin République. Nous allons en conséquence mener des recherches et pour la date et pour les autres témoins.

Y aurait-il eu décollage d'un phénomène insolite dans l'espace aérien de Sanary et proche de la plage ?

Lors de nos divers interviews pour Var-Matin République et des non moins divers appels aux témoins, les 23 et 24 sept., les 14 et 30 nov. et enfin les 06 et 11 nov. 1979 nous avons reçu un nombre incalculable de témoignages concernant notre région de l'Ouest Varois. Et la région Six-Fours et Sanary semble avoir été revisitée le 03 décembre 1979 par une étrange boule lumineuse...

ANNONCES

VENDS : objectif clavé 100 mm 4/6 avec couvercle, longue vue, mirador, oculaires.
Ecrire à M. J.C. LIONNE, 1 Place de la Liberté, 52100 St DIZIER.

CHERCHE : location (Studio, F 1) dans une des localités suivantes : Athis - Mons - Juvisy s/Orge - Paray - Vieille - Poste (Essonne).

Ecrire à M. Jean BASTIDE, 5 avenue Maurice Blondel, 13100 AIX-EN-PROVENCE

AIDEZ-NOUS A PROVOQUER DE NOUVEAUX ABONNEMENTS

NOUS NE POUVONS COMPTER QUE SUR NOTRE EFFORT COMMUN

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMÉS.
PENSEZ-Y. MERCI !

Mini vague dans le Nord en novembre 1981

A cette époque, 10 observations furent signalées dans ce département. Certaines, aux brigades de gendarmerie, d'autres simplement aux enquêteurs LDLN. En voici la liste succincte :

1. 28 sept. 81 : 20 h 05 Observation d'une sphère rougeâtre à MCA Maubeuge

2. 6 nov. 81 : 19 h 45 Objet inconnu au lieu-dit "Les Lanières", Feignies

3. 9 nov. 81 : 8 h 30 Objet en vol dans le ciel de Coudekerque-Branche

4. 9 nov. 81 : vers 10 h 00 à Lille, observation du même genre

5. 13 nov. 81 : 14 h 30 Disques et billes vus à Maubeuge-Est

6. 13 nov. 81 : 19 h 05 puis 20 h 05 phénomènes lumineux au Fort Leveau à Feignies

7. 15 nov. 81 : le détecteur Cosmos 2000 donne l'alerte à 20 h

En même temps observation vers le Fort Leveau à Feignies

8. 24 nov. 81 : 6 h 45 Observation à Wallers

9. 25 nov. 81 : 6 h 30 Sphère multicolore vue depuis la RN49 avant Feignies

10. 25 nov. 81 : 6 h 50 Une adolescente voit la même chose à Feignies/Douzies

6 h 30 le Cosmos local a donné l'alerte

peut-on accuser la presse d'avoir amplifié les choses ? Dans La Voix du Nord, un petit article parut le 11 nov. 81 concernant le cas n° 3 un autre le 16 nov. concernant Feignies. Un article plus général fut publié le 17 décembre 1981.

Les 4 premiers cas nous avaient déjà été signalés quand la presse a réagi.

En annexe est reproduite intégralement une enquête parue dans le bulletin du GESAG N° 68 de juin 1982 et dans SVL Tijdschrift N° 2 d'avril 82 - avec les autorisations nécessaires - et relatant les faits qui se sont déroulés à NEVELE (Belgique) le 28 sept. 81 à 19 h / 19 h 30 soit 1/2 heure avant l'observation à MCA Maubeuge.

Voici donc chronologiquement, la narration de ces affaires, avec, le cas échéant l'identification, la solution.

OBSERVATION DEPUIS M.C.A. (ex CHAUSSON) à MAUBEUGE (Nord) Le 28 septembre 1981 vers 20 h 05

Rapport de M. Moisan sur information de M. Bigorne

Faits d'après le témoin principal M. Michaux, ouvrier 46 ans

Ce soir là vers 20 h 05, le témoin sort de l'atelier de Maintenance Tôlerie, pour satisfaire un besoin naturel. Il est surpris par un sifflement faible mais strident, tout à fait anormal par rapport aux bruits habituels de l'usine. Il se retourne en direction de l'endroit d'où provient le son. Ce dernier diminue d'intensité et M. Michaux voit en direction du G.Q.L. (à 400 m de distance) au-dessus et à droite, une boule de feu rougeâtre, immobile. Taille comparable à celle d'une balle d'enfant (?). Quelques instants après, elle se met en mouvement vers le nord en montant en oblique dans le ciel et en diminuant de taille ; cela s'accompagne d'un clignotement de couleur rouge et vert bleuté. Quelques collègues alertés peuvent voir l'anomalie en fin de course. Le témoin situe la disparition de la chose vers la place qu'occupait le lendemain, l'étoile du Berger (!).

Durée totale de l'observation : 1 mn à 1 mn 1/2. Direction vers le Nord.

METEO :

Nuages : 2/8° à 1600 m et 1/8° à 7500 m (stratocumulus et cirrus)

Vents : d'ouest à 4 m/s. Visibilité : 25 km.
Pression : 1007,5 mb. Humidité : 82 %

ASTRONOMIE :

Soleil couché à 17 h 35 TU, Lune couchée à 18 h 10 TU.

LA TAILLE DE LA BOULE :

Il fallait savoir à quoi correspondait la comparaison gratuite avec une balle d'enfant, en supposant que cela était bien au-dessus du G.Q.L. En se replaçant dans les conditions de l'observation, le témoin expliqua qu'il s'agissait d'une chose ronde, lumineuse d'1/2 cm de Ø, soit environ 3 m 50 à 4,00 m. Les ouvriers du G.Q.L., tout au moins ceux qui purent ou voulurent bien être interrogés, ne virent et n'entendirent rien d'anormal : c'était la pause casse-croûte à l'intérieur.

Les collègues alertés virent une "étoile" qui s'éloignait rapidement et disparut à quelques 45° dans le ciel. Ils ne purent juger de l'étrangeté de leur observation.

L'altitude immobile a été estimée à 10 ou 15° au-dessus, apparemment, du bâtiment G.Q.L. La distance Objet/Témoin ne peut être estimée.

L'hypothèse d'un hélicoptère ou d'un avion ayant été émise, la B.A. 103, l'aérodrome local et la gendarmerie, contactés, précisèrent qu'à leur connaissance aucun de ces appareils n'était en vol dans le secteur à cette heure là.

D'autre part le témoin précise que son observation était nettement celle d'une boule lumineuse qui n'occultait aucun autre objet connu et dont elle aurait constitué, par exemple les feux de position ou les clignotants aériens.

Le temps n'était pas orageux : foudre en boule ? formation plasmatique ?

Comme pour beaucoup d'autres cas aériens nocturnes, le doute subsistera...

QUASI - ATTERRISSAGE à FEIGNIES (Nord) Le 6 novembre 1981 de 19 h 45 à 21 h 00

Enquête de M. Bigorne et M. Moisan

LES FAITS :

Dans la semaine du lundi 2 au samedi 7 novembre, Mme K. avait remarqué à deux reprises, des illuminations anormalement blanches et fortes, au travers de sa maison neuve et non encore équipée de volets. Elle n'avait pas dérangé son mari occupé à des travaux intérieurs : sans doute s'agissait-il d'un tracteur au travail nocturne !

Vendredi 6 novembre en soirée, Mme K. est seule. Son mari travaille. La télévision fonctionne dans la salle de séjour, où la lampe est éteinte.

Il est 19 h 45. Encore une fois cette dame est intriguée par une illumination, qui, cette fois atteint l'intérieur de la maison par le biais des portes-fenêtres. C'est bien plus important que les fois précédentes, et elle va voir à la porte fenêtre de droite : elle remarque une lueur intense qui se tient aux environs d'un poteau électrique à quelques 200 mètres dans un champ ; cela semble au sol, c'est très blanc, comme l'éclairage au fluor, et cela enflé rapidement devenant d'une taille démesurée, extrêmement éblouissant. Le témoin ne

peut plus en soutenir l'éclat et doit se reculer. Elle poursuit tout de même l'observation en se cachant dans l'encoignure formée par le rebord de la porte-fenêtre et le mur adjacent.

Puis brutalement cela s'atténue et on distingue alors une chose bizarre qui devient de plus en plus nette : un objet sombre, cigaroïde, vertical, qui émet des rais lumineux multicolores sur tout son contour, bleu, vert, jaune, rouge, blanc, le tout fixe et net. L'objet est de couleur gris très sombre, immobile à quelques mètres du sol (1 m 50 à 2 m). On voit se profiler à quelques mètres sur le côté droit le poteau électrique. Il a une taille apparente égale à la moitié de ce poteau et se situe à hauteur de la moitié supérieure (voir croquis page suivante).

Mme K. a une saine réaction, due à une certaine inquiétude ; elle téléphone au Commissariat de Police de Maubeuge. Son correspondant lui conseille de téléphoner à la Gendarmerie de Feignies, territorialement compétente. Il est alors 20 h 30.

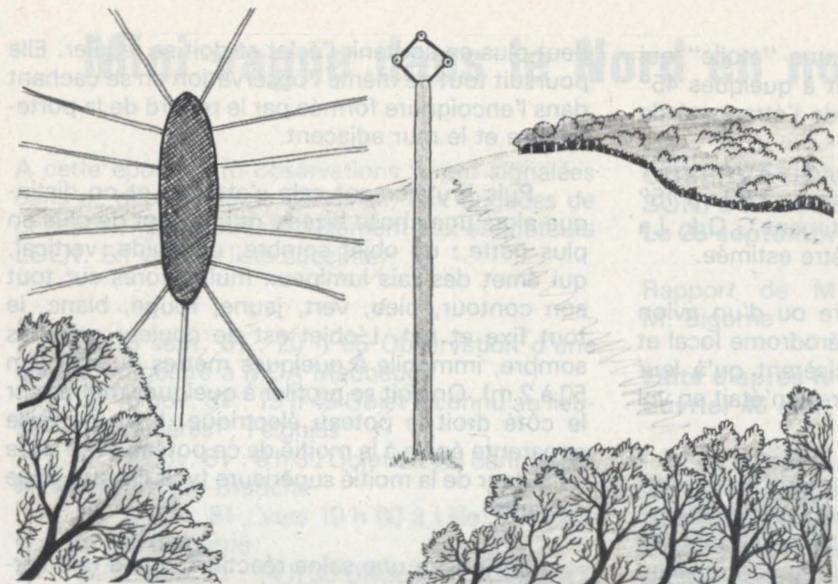
La Gendarmerie répond évasivement "Prenez des photos" et comme Mme K. précise qu'elle n'a pas d'appareil photo... "On verra plus tard !"

Lorsqu'elle revient à nouveau à la porte-fenêtre, l'objet est toujours là. Quelques moments passent, et brutalement le cigare vertical s'éteint sur place, et est remplacé instantanément par un objet plus gros et plus trapu, horizontal, de couleur gris mat métallique, avec des sortes d'orifices petits et multicolores - ou des "lampes", - qui le ceinturent à mi-hauteur de la tranche (Voir croquis page suivante).

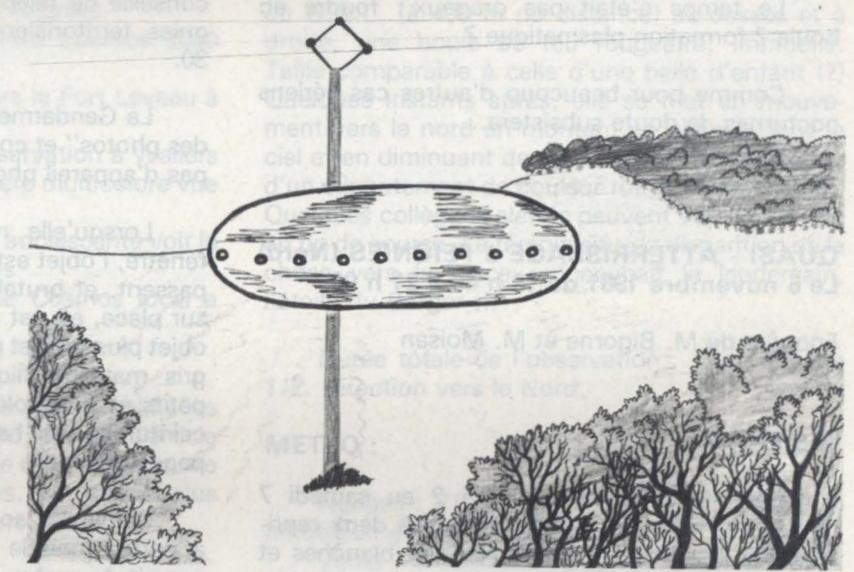
Jamais le sol n'a été illuminé par les objets apparus, mais le poteau électrique se profilait et servait de repère.

L'objet se met ensuite en mouvement horizontal, toujours à mi-hauteur du poteau soit à quelques mètres du sol (2 m 50 environ), allant rapidement de droite à gauche, et revenant de gauche à droite, sur un axe strictement horizontal, restant tel quel, les lueurs horizontales devenant seulement un peu plus floues.

Cela dura environ 5 minutes - estimation difficile - puis s'éteignit instantanément pour redevenir l'objet cigaroïde vertical équipé de rais multicolores... Alors ne sachant plus que faire, et de plus en plus inquiète, Mme K. téléphone à sa mère qui réside dans la région Lilloise pour lui relater en direct les faits, et quémander une aide morale et des conseils. Il faut rappeler qu'elle est seule avec ses 2 enfants en bas âge... Sa mère lui conseille d'aller chercher une voisine de l'autre côté de la route, au côté opposé de la maison.



1^{re} phase de l'observation



2^e phase de l'observation

Après avoir raccroché, elle revient à sa fenêtre et là, l'objet a disparu. A sa place il y a une colonne de lumière orange, comme une traînée vaporeuse qui, partant de l'endroit incriminé, monte très haut dans le ciel.

Il est 9 heures.

Le témoin va tout de même chercher rapidement la voisine ; la traînée orange n'est plus complète : elle se dissout, s'évapore sous leurs yeux...

Le temps passe et toute trace résiduelle a disparu.

Le phénomène avait duré 1 h 1/4, sans aucun son audible, près du sol, mais sans jamais apparemment le toucher.

METEO :

Vents : 20° Nord, 4 noeuds
Nuages : 1/8 de cirrus à 7500 m ; visibilité 15 kms

Préssion : 1024, 3 mb à la station
Humidité : 82 %, température 5°

EFFECTS :

La télé fonctionnait, mais mal, car branchée sur une antenne intérieure provisoire, et rien n'a été remarqué.

Le chien, un setter, a eu une conduite tout à fait normale, pas d'énervernement, pas d'abolements.

Madame K. n'a pas observé sans discontinuer pendant 1 h 1/4. Elle ne fixait pas la lumière quand elle devenait par trop éblouissante et n'a eu aucun problème avec sa vue.

Pas de suite psychique, si ce n'est une inquiétude compréhensible devant ce phénomène extraordinaire et inquiétant pour qui ne s'y attend pas, et vit une vie normale, bien remplie.

Mme K. a 28 ans, sans profession. Elève 2 enfants en bas âge. Ne s'intéresse pas au problème et n'a rien lu sur le sujet.

POSITION DE PHENOMENE :

Site : - 1 à 3°

Azimut : 182°

Traces :

Le lendemain, samedi, M. K. va voir tôt le matin à l'endroit indiqué par son épouse, et se guide d'après les repères constitués par la végétation arbustive et le poteau électrique. Il avait légèrement gelé : à 8/10 m à gauche du poteau et un peu en avant, il remarque une zone, entre des routes de betteraves, où l'herbe folle et les fleurettes sont couchées, comme aplatis, formant un rectangle d'1 m 20 sur 80 cm. Mais rien ne prouve que cela soit en relation directe avec l'observation.

Lorsque nous pûmes aller sur les lieux, soit 10 jours après, dans le champ incriminé on avait récolté les betteraves : aucune anomalie n'a été relevée ; aucune rémanence magnétique.

LES LIEUX :

Michelin 53 pli 6

Zone humide où passe, à 30 m à droite du poteau électrique, le ruisseau des Bas-Vents. Prairies, champs de maïs, de betteraves, quelques maisons isolées, dont les volets étaient clos à l'heure de l'observation ; un bois proche à 500 m au N.O.

Carte géologique au 1/50.000^o : landénien inférieur, sables glauconieux.

Rappelons que le quasi atterrissage du 3/9/73 (LDLN N° 130 de 1974) avait eu lieu à 1 km eu S.S.E. De nombreuses autres observations sérieuses ont été signalées en 9 ans dans cette commune qui ne semble rien récélérer de particulier à nos yeux.

ASTRONOMIE :

Soleil couché à 16 h 21 TU

Lune couchée à 23 h 23 TU PQ le 5 à 1 h 09

LES TAILLES :

Elles ont été déterminées selon 2 procédés d'approche.

- 1) à bout de bras, avec des repères végétatifs.
"Objet" vertical 2 cm à 200 m ~ 6 m 90
"Objet" horizontal 4 cm à 200 m ~ 3 m 80

- 2) Par rapport au poteau, qui mesure 12 m.
"Objet" vertical : Pratiquement la moitié, soit \approx 6 m
"Objet" horizontal : le double du vertical, soit \approx 12 m

Précisons que l'objet horizontal, apparemment plus volumineux semblait plus rapproché : le témoin le voyait évoluer nettement devant le poteau.

DIVERS ELEMENTS :

Le poteau soutient une ligne d'alimentation à 3 cables qui vont à une cabine proche du domicile des témoins.

Cependant aucune perturbation n'a été notée chez le témoin et les voisins, pourtant alimentés par cette cabine. EDF contacté n'a rien remarqué d'anormal à cette cabine ce soir là. L'aérodrome local et la BA 103 ne signalèrent aucun vol d'hélicoptères ou d'avions dans cette zone à ce moment là.

OBJET EN VOL DANS LE CIEL DE COUDEKERQUE-BRANCHE (Nord) 9 NOVEMBRE 1981 8 h 30 le matin

Nous ne pouvons, hélas, que proposer la coupure de presse parue dans La Voix du Nord, car jusqu'ici aucun texte d'enquête ne nous a été communiqué par les membres du Cercle Dunkerquois, d'Etude des OVNI

Un OVNI dans le ciel de Coudekerque-branche ?

Un OVNI a été observé lundi matin à Coudekerque-Branche par plusieurs dizaines d'élèves et quelques professeurs d'un collège de la rue Hoche.

Il était environ 8 h 30 lorsqu'un collégien d'une quinzaine d'années qui, depuis quelques instants, suivait des yeux un "objet bizarre" se déplaçant dans le ciel, en fit part à ses camarades de classe et à un professeur.

Effectivement, tous purent voir distinctement l'objet très lentement et sans bruit à une altitude si basse qu'il leur sembla qu'il passait, à un certain

moment, entre les câbles d'un réseau électrique de haute tension. "On aurait pu l'atteindre avec un bon fusil", assura un témoin.

Les dimensions de l'engin n'excédaient pas celles d'un ballon de rugby et sa forme ne ressemblait en rien à celle d'un aéronef connu. La base paraissant cylindrique était surmontée d'une sorte de "toit" gris anthracite légèrement incliné sans vraiment présenter de pointe et dont le haut devait être doté d'une ouverture par laquelle, à intervalles réguliers, était émise une lueur relativement éclatante. "Cela pouvait aussi faire penser à une espèce de phare volant", suggéra quelqu'un.

L'observation dura environ cinq minutes avant que l'OVNI disparaîsse derrière des maisons proches du collège.

Les témoins, tous dignes de foi, ont été très intrigués par cette "apparition", mais n'en ont tiré aucune déduction.

Néanmoins nous savons que les personnes en cause ont bien observé une "tache" d'apparence cylindrique ou sphérique, l'impression de faible altitude et de proximité étant en fait difficile à établir. Nous n'émettons jusqu'ici aucune opinion sur cette affaire, étant donné le manque d'informations sérieuses ; elle reste du domaine des observations alléguées, non investiguées.

LILLE (Nord) 9 NOVEMBRE 1981 VERS 10 h

Il en va de même pour ce cas allégué de LILLE vers 10 h du matin le même jour ; il n'a pas été possible d'en savoir plus jusqu'ici.

MAUBEUGE EST 13 NOVEMBRE 81 14 h 30

A cette date M. X, 34 ans, domicilié immeuble "La Joyeuse", vient de pianoter sur son orgue électronique. Son épouse lave la vaisselle dans la cuisine. Il allume une cigarette et regarde machinalement par la fenêtre du salon qui donne à l'est. Il est 14 h 30.

Par cette fenêtre, de taille moyenne et dont il est éloigné d'1 m 50, il a la surprise de voir, sur un fond de ciel bleu, des centaines de billes lumineuses qui zigzaguent dans tous les sens sans jamais s'entrechoquer. Soudain ces billes lumineuses jaunes s'écartent et apparaissent alors des disques verticaux, jaune d'or, tournant sur eux-mêmes, avec des pertes de particules lumineuses sur les bords (comme des scies circulaires en mouvement). Ces disques, venus d'il ne sait où, foncent vers l'immeuble et, arrivés à proximité, s'évanouissent, disparaissent sur place.

M. X tourne la tête vers la cuisine où se trouve son épouse afin de l'appeler. Mais pris de remords et n'en croyant pas ses yeux, et ne voulant pas la déranger inutilement, il regarde à nouveau vers la fenêtre et voit encore le spectacle : perles lumineuses et disques en rotation rapide...

Cette fois il appelle son épouse... Mais trop tard, le temps qu'elle se déplace, il n'y a plus rien. Celà aurait duré à peu près une minute, et dans le silence complet.

Sur place on se rend compte que le champ de vision du témoin était si éloigné qu'il donnait sur le ciel ; il faut se rapprocher pour voir autre chose. Hauteur par rapport au sol, environ 16 mètres. Le témoin ne comprend pas : à l'Est, en direction de son observatoire, c'est la nature : végétation, bois, rivière, les remparts de la ville, réservés à la pêche, à la promenade.

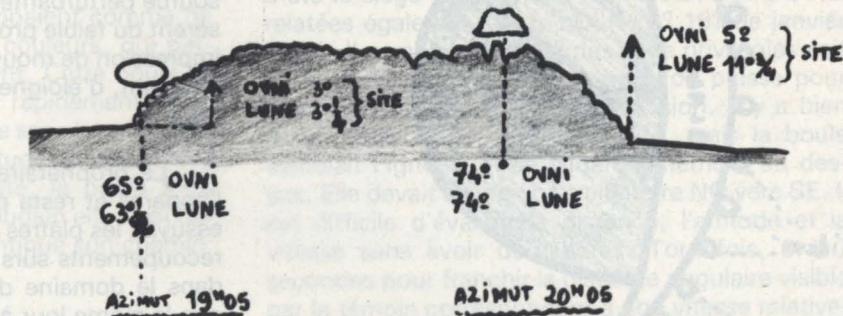
Un enquête discrète permit de savoir que rien n'avait été fait ce jour là, qui aurait pu expliquer l'observation à cet endroit : fusée d'artifice, pétards, feu de bois ou autres...

Michelin 53 pli 6. Direction d'observation E-NE.

Aucune solution technique (hélicoptère, avion), météorologie ou astronomique (météore, astre) n'étant acceptable, une hypothèse psychique pourrait éventuellement être avancée. Laquelle ?



FEIGNIES "FORT LEVEAU". 13 NOV. 1981



VENDREDI 13 NOVEMBRE 1981 FEIGNIES Lieu-dit "FORT LEVEAU" 19 h 05

Revenant de leur travail en centre ville, Mlles D & D, 17 et 20 ans sont en bicyclette et vont emprunter un petit chemin qui les ramènera chez elles et passe à proximité du Fort-Leveau.

La nuit est tombée mais le ciel est clair, étoilé...

Ces demoiselles remarquent dès l'abord du chemin, une forme lumineuse oblongue de couleur rouge-orange. Ses contours sont légèrement flous. Celà se situe visuellement juste au-dessus et à gauche du petit bois qui recouvre l'ancien fort.

Cela ne se déplace pas, mais semble s'éteindre lentement par diminution d'intensité. Lorsque la "luminosité" a disparu on aperçoit encore cette forme oblongue qui semble se détacher sur le fond de ciel (sic). Puis cela redevient progressivement lumineux jusqu'à intensité maxi, reste quelques instants ainsi, puis s'éteint à nouveau lentement, et ainsi de suite. Les deux soeurs observent cela quelques minutes puis ne sachant pas ce que cela peut-être, car il n'y a aucun son en ce début de soirée, rentrent chez elles.

Taille apparente 3° dans sa partie la plus grande
Azimut 65° - Site (hauteur en degrés) 3°
Lune lever 17 h 50 TU - Couche 8 h 29 TU
Soleil lever 06 h 58 - Couche 16 h 12 TU

Une heure plus tard deux agriculteurs empruntent le même chemin mais en sens inverse. Ils remarquent eux aussi un phénomène lumineux vers le bois du Fort-Leveau. Mais c'est pratique-

ment de l'autre côté à droite, de forme grossièrement trapézoïdale, de couleur rouge orange aussi et cela semble vibrer. Les agriculteurs ne s'attardent pas.

Azimut 74° - Site légèrement plus élevé : 5°

METEOROLOGIE

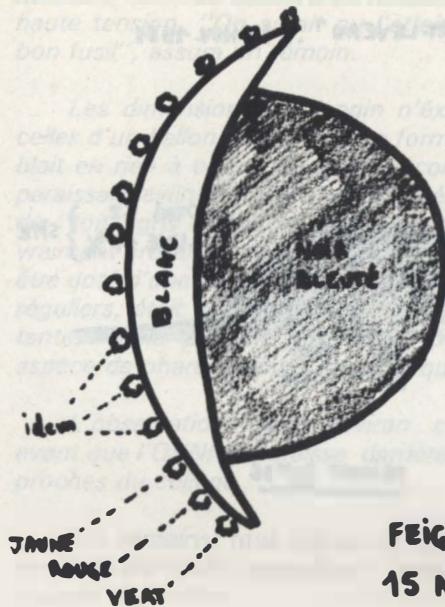
Nuages 2/8 cumulus à 800 m
7/8 stratocumulus à 1300 m
Vents 280° pour 12 à 16 noeuds
Température 6°5
Visibilité 20 km
Pression à la station 1020,9 Mb mer 1030,5 Mb
degré hygrométrique 82 %

IDENTIFICATION (vois croquis)

On apprend que ce soir là la lune à 19 h 05 était à 3° 1/4 sur l'horizon (site) et à un azimut de 63° 1/2... Ce qui avec un voile de légère nébulosité, le mouvement de stratocumulus explique aisément la confusion avec la lune... A 20 h 05 la lune était à 11° 3/4 sur l'horizon et à un azimut de 74° ce qui correspond aussi à la situation de l'objet incriminé, la différence de site pouvant s'expliquer par la présence de nuages amenant une diffusion lunaire ; ces nuages étant éclairés par derrière. C'était là aussi la balle Séléne... le seul problème étant celui de sa couleur rouge orangé qui ne s'explique plus à cette hauteur dans le ciel.

15 NOVEMBRE 1981 FEIGNIES

Ce soir là à 20 heures Mme Y est à l'étage et va tirer les rideaux des fenêtres qui donnent vers le Nord Est. Le ciel est clair et elle remarque parmi les nombreuses étoiles quelque chose d'anormal en



forme de croissant de lune très fin, très long, blanc, vertical équipé sur son pourtour gauche d'une multitude de petites lampes multicolores (jaune, rouge, vert) qui clignotent alternativement. Sur le côté droit du croissant se trouve une masse arrondie noire bleutée, très nette. Taille apparente à bout de bras $\approx 1^\circ$, approximativement dans chaque sens. Mme Y va chercher ses jumelles et son mari : tous deux ne peuvent alors que confirmer la description ci-dessus, avec en plus une netteté supplémentaire. Cela dure 1/4 d'heure puis disparaît on ne sait comment. Les étoiles, elles, sont toujours là.

Site $\approx 40^\circ$ — Azimut : 75°
Lune : lever 19 h 42 TU Couche 10 h 52
Soleil : lever 7 h 01 Couche 16 h 09

L.D.Q. le 18 Nov. à 14 h 54. Les planètes les plus brillantes semblent à éliminer pour identifier la chose. Il en va de même pour la lune semble-t-il, si du moins, les données des témoins sont précises et exactes, s'agissant d'une observation nocturne en altitude...

15 NOVEMBRE 1981. MAUBEUGE SUD-EST. 20 h 00 COSMOS 2000.

A cette époque existe un réseau de recherche par le biais de la détection tous azimuts, le DETECT-UFO.

Après la génération des ANTIS, qui, avec leurs imperfections successives permirent d'affiner et corriger le système de détection, le prototype COSMOS 2000 fut expérimenté. Un exemplaire fut installé dans notre région.

Le 15 octobre 1981, donc, à 20 h (observation allégée depuis Fergnies vers le Fort-Leveau), alors que le filtre était enlevé et que l'appareil émettait des bruits de fond continus, cela fut entrecoupé de bips réguliers qui semblaient ensuite s'atténuer progressivement comme si la source perturbante s'éloignait. Puis les bips repassèrent du faible progressif à l'intense, donnant une impression de mouvement, de passage, de rapprochement, d'éloignement, et cela pendant 20 minutes.

Le propriétaire vérifia ensuite le bon état de l'appareil et resta perplexe. En effet ce prototype essayait les plâtres du système et l'impossibilité de recouplements sûrs et précis nous obligea à rester dans le domaine de l'interrogation : on constate que le même jour à la même heure, à 5 km de distance, un Cosmos expérimental se déclancha alors que des témoins observent quelque chose dans le ciel... C'est bien mince, scientifiquement parlant, mais c'est à signaler. D'autant plus que cela se reproduisait 10 jours plus tard, le 25 novembre au matin... et que, hormis ces 2 cas précis l'appareil ne réagit plus.

OBSERVATION A WALLERS (NORD) LE 24 NOVEMBRE 1981

Enquête C. Naglin

Le témoin : il s'agit de Monsieur Francis P. âgé de 28 ans, habitant Hélesmes. Il exerce la profession de soudeur dans une entreprise valanciennoise.

Les lieux : l'observation a été faite alors qu'il se trouvait sur la D13 entre Hélesmes et Wallers, approximativement à mi-chemin entre ces deux communes et qu'il se dirigeait vers Wallers. Michelin n° 53 pli 4 à 1 (ouest de Valenciennes).

Les faits : comme chaque matin, ce 24 Novembre 1981, le témoin quitte son domicile à 6 h 45 pour se rendre à son travail. Après environ un kilomètre, il tourne à gauche et s'engage sur la D13 en direction de Wallers. Après avoir franchi ce carrefour, à une distance qu'il ne peut fixer avec précision, mais que l'on peut estimer entre un kilomètre et demi, grâce aux repères, son attention est soudain attirée par un phénomène lumineux qu'il décrit ainsi (reconstitution d'après récit et réponses à nos questions) :

"Je ne roulaient pas très vite car à cet endroit la route fait un virage. J'aperçois soudain à ma gauche, à travers le pare-brise, une énorme boule lumineuse avec une trainée et des étincelles. Cette boule était nettement plus grosse, apparemment, que la pleine lune. Elle était d'un blanc très pur,

mais sa lumière n'éclairait pas autour. On l'aurait dite éclairée de l'intérieur par un arc électrique. A l'avant ce contour était précis, mais l'arrière se terminait par une "queue" de plus en plus étroite, plus longue que l'objet, de moins en moins blanche, et diminuant comme une trainée. De la partie la plus large de la boule s'échappaient comme de petites étincelles de toutes les couleurs, qui partaient vers l'arrière en s'éteignant. Cette boule se déplaçait vers ma droite assez rapidement, je la voyais bien à travers le pare-brise sans lever la tête, mais elle était nettement en altitude. Après qu'elle eût franchi l'aplomb de la route, la boule s'est éteinte et je n'ai plus rien vu. Soudain elle s'est rallumée au même endroit et a continué son chemin.



Alors je n'ai pas "paniqué" mais j'ai accéléré et je me suis dirigé rapidement vers Wallers car j'étais quand même un peu surpris et inquiet. J'ignore si cela faisait du bruit car avec le moteur de la voiture je n'aurais pas pu entendre. Je n'ai pas remarqué que mon moteur ait eu des ratés ou que mes phares aient baissé de puissance (moteur classique à essence). Mon auto radio a toujours bien fonctionné. Je n'ai pas entendu de parasites ou de sifflements anormaux, je l'aurais remarqué. Personnellement je n'ai rien ressenti, ni pendant ni après. Ma santé a toujours été bonne. Je ne porte pas de montre. L'ensemble de mon observation a duré 6 à 7 secondes. Je crois me souvenir qu'une voiture venait en sens inverse à ce moment. Je n'ai pas remarqué si elle a ralenti ou si son chauffeur avait vu la même chose que moi. Mais cela s'est peut-être passé derrière lui. Je n'ai vu personne d'autre à ce moment. J'ignore si cette boule s'est allumée subitement à ma gauche ou si elle est arrivée progressivement venant de la forêt de Wallers. J'ai vu qu'elle était là, c'est tout. Je l'ai vue s'éloigner sans s'éteindre avant que j'accélère. Je me souviens qu'il ne pleuvait pas. Il faisait froid et il y avait un peu de vent. Je crois qu'il y avait des nuages au dessus."

Appréciations de l'enquêteur : nous constatons que cette observation a été faite juste au dessus d'un point d'atterrissement présumé le 14 Juin 1976 (LDLN n° 163 de mars 1977). On se souvient également que Wallers, la forêt en particulier, a été le siège de plusieurs manifestations d'OVNI relatées également dans LDLN (n° 161 de janvier 1977). Il semble que la loi des sites privilégiés soit ici à nouveau vérifiée, sans que l'on puisse pour autant en tirer la moindre conclusion. Il y a bien dans l'observation une ligne H.T. mais la boule semblait l'ignorer et se situait nettement au dessus. Elle devait suivre une trajectoire NO vers SE. Il est difficile d'évaluer la distance, l'altitude et la vitesse sans avoir de repères. Toutefois, 6 à 7 secondes pour franchir la distance angulaire visible par le témoin correspondent à une vitesse relativement élevée.

La bonne foi de M.P. ne peut être mise en doute. Au contraire, il reconnaît qu'avant ce jour, il était plutôt dans le clan des détracteurs et n'aurait pas manqué de rire si l'un de ses amis lui avait fait ce récit. Il en a déduit qu'il avait vu un OVNI et ne craint pas de le dire. Il a toujours joué une bonne santé et d'une excellente vue.

Il faut remarquer qu'à propos de cet objet il parle de "lumière semblable à un arc électrique, et d'étincelles de toutes les couleurs". Cela peut avoir son importance car on se souvient que le témoin est soudeur. Sans doute a-t-il employé là un moyen facile de comparaison et peut-être devrait-on mettre quelques nuances dans l'appréciation des couleurs. Il n'a jamais rien lu à ce propos et ce n'est pas un passionné de science fiction.

Il voudrait comprendre. Nous le lui souhaitons.

NDLR : l'hypothèse astronomique pourrait être suggérée = un météore ?

25 NOVEMBRE, RN 49 AVANT LA LONGUEVILLE (VERS FEIGNIES) 6 h 30 DU MATIN

Trois ouvriers se rendent à leur travail à l'usine Sambre & Meuse à Feignies. Ils sont en voiture sur le RN 49, quelques kms avant la commune de La Longueville. L'un deux remarque un objet lumineux dans le ciel et le signale à ses collègues. Après avoir stoppé leur véhicule et coupé le moteur ; ils descendent sur le bord de la route et observent. C'est un sphère multicolore estimée à 5 mn à bout de bras. On voit nettement les différentes couleurs : bleu, vert, rouge, jaune. Elle se

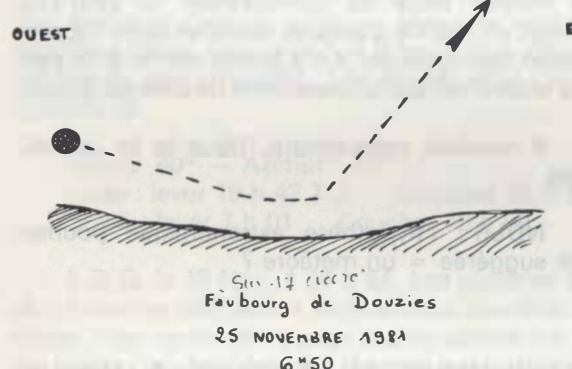
déplace apparemment à vitesse moyenne, sans laisser de traînée, sans étincelles, et semble effectuer une sorte de courbe qui la rapprocherait de la RN 49 (elle se déplace au nord de cette route).

Aucun son particulier. Mais il est temps de repartir et les trois hommes se désintéressent de la chose.

Altitude réelle non estimable ; environ 45°. (est vers ouest)

25 NOVEMBRE. FEIGNIES, FAUBOURG DE DOUZIES 6 h 50 DU MATIN

Une adolescente se lève et regarde par une fenêtre située à l'étage, qui donne au nord-est. Dans la nuit qui se termine, elle voit avec surprise une sphère lumineuse multicolore qui va d'ouest en est, à une dizaine de degrés d'élévation. Taille apparente 2 centimètres à bout de bras. Elle voit nettement les taches lumineuses vertes, rouges, jaunes, bleues. Rotondité parfaite, pas de halo, d'étincelles, de trainée, aucun son. Cela descend lentement en pente douce, semblant suivre le terrain, puis remonte un peu plus vite, en faisant un angle de 45°, accélère, et disparaît haut dans le ciel...



Le trajet suivi pourrait correspondre à celui de l'observation de la RN 49 par trois ouvriers. Mais il y a 10 mn pour parcourir quelques 10 km soit environ 60 km/h. Cela semble lent, à moins qu'il n'y ait aucun rapport entre ces deux affaires. La lune et les planètes semblent exclues. Et un météore lent ?

COSMOS 2000. Le détecteur prototype était en veille, filtre mis. A 6 h 30 il se déclencha en lançant des séries de bips de 30 secondes, et cela pendant 1/2 heure. Malgré toute sa bonne volonté, le propriétaire ne vit rien depuis le sud-est

de Maubeuge. La vérification et le test de l'appareil, effectués aussitôt après montrèrent qu'il était en état correct de fonctionnement. Quel phénomène le perturba ?

Enfin, les témoins de la RN 49 et de Douzies ne se connaissent pas et les observations n'étaient pas divulguées.

NEVELE (Flandre Orientale) BELGIQUE 28 SEPTEMBRE 1981

(extrait du Bulletin du GESAG)

Nos remerciements vont à monsieur Luc Devincke, enquêteur auprès de la SOBEPS * pour le rapport d'enquête qu'il adressa à la direction de la Studiegroep voor Vreemde Luchtverschijnselen *

I. INTRODUCTION

Les témoins souhaitent garder l'anonymat. Leurs identités et adresses sont reprises dans le dossier d'enquête.

E.T. 11 ans, A.T. 10 ans, H.T. 6 ans, B.D. 8 ans et F.D. 6 ans.

DATE : 28/9/1981 (lundi)

TEMPS LOCAL : 19.00 - 19.30 h
(18.00 - 18.30 h temps universel)

OBSERVATION DIURNE/NOCTURNE : crépuscule

METHODE D'OBSERVATION : à l'œil nu
NOMBRE D'OBJETS OBSERVÉS : 3

FORME : disque

DIMENSIONS : 2x un avion de tourisme

COULEUR : gris pâle - métallique

SON : moteur à réaction, plus doux

VITESSE : inconnue

ALTITUDE : environ 45°

DISTANCE TEMOINS/OBJETS : inconnue

DUREE DE L'OBSERVATION : environ 5 minutes

ORIGINE DE L'INFORMATION : lettre de Mme D. (mère de deux des enfants) à Rudy De Groote. Rudy De Groote à la S.V.L.

INDICE DE CREDIBILITÉ : 2 (selon Poher)

INDICE D'ETRANGE : 3 (selon Poher)

CLASSIFICATION : DD - disque diurne

DESCRIPTIONS DU LIEU DE L'OBSERVATION

Située à quelques kilomètres, à l'ouest de Gand, Nevele est une commune tranquille. La rue où se produisit l'observation se situe aux confins du village et seule la circulation locale dérange la sérénité du lieu. De nouvelles villas forment l'habitat bien que le milieu reste rural.

Ce jour là le soleil se couche à 18.30 h (heure locale). La nuit du 28/9/1981 commence vers 19.00 h. Il fait alors noir mais il y a encore un peu de lumière dans le ciel. La lune est visible dans le ciel. La température est de 15°C. L'humidité relative de l'air est de 75%.

Bien que nous n'ayons aucun motif pour rejeter l'observation et la crédibilité des jeunes témoins il apparaît cependant que l'objet vu n'a rien à voir avec un avion. Il est donc difficile de déterminer si ce fut un U.F.O. ou un autre type d'objets. Il est tout aussi vraisemblable que ce rapport est uniquement une coïncidence mais nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse d'un U.F.O. vu que nous n'avons pas d'autre explication. Il est également possible que ce soit une illusion optique due à une confusion entre deux objets. Il est également possible que ce soit une illusion optique due à une confusion entre deux objets.

NEVELE (28/9/81)

La Oude Leie, ou Oude Kale ainsi que le Canal de Schipdonk coulent à quelques centaines de mètres.

III. CONDITIONS D'OBSERVATION

A. Situation météorologique

L'I.R.M. d'Uccle mentionne pour ce jour : (région de nevele le 28/9/1981 aux environs de 19.00 h)

- Ciel clair ou légèrement couvert, la transparence atmosphérique était bonne.
- Le vent soufflait d'Ouest à Nord-Ouest, avec une vitesse moyenne d'environ 5 à 10 km/h.

- La température sous abri était d'environ 15°C.
- L'humidité relative de l'air était de 75 %.

B. Visibilité

En direction de l'ouest : limitée aux immeubles situés le long de la rue et aux arbres. A l'est : terrain découvert et large vue libre.

IV. CIRCONSTANCES DE L'OBSERVATION

Ce soir là, les enfants jouaient dans la Ijsbeeraan. Sur le bas côté du chemin se trouve l'épave d'une voiture sur laquelle quelques enfants jouaient. Leur attention fut attirée par un bruit singulier.

V. DESCRIPTION DE L'OBSERVATION

Le son était comparable à celui d'un moteur à réaction mais plus doux. Les arbres cachèrent à la vue des témoins l'origine de ce bruit. Mais, tout à coup, de l'arrière des arbres apparut un étrange objet. La chose était discoïdale. Seule le dessous était visible. A la périphérie de ceci clignotaient des petites lampes rouges, vertes et blanches. Le milieu de ce dessous était légèrement renfoncé, comme la jante d'un pneu de voiture. Cette partie centrale était partagée en quatre surfaces par deux lignes sombres de séparation. Dans chacune de ces sections brûlait une lumière jaune supportée par un court pied. La couleur de l'objet était grisâtre et métallique.

A la hauteur des jeunes témoins, "l'appareil" effectua un léger virage, s'écartant des témoins, alors qu'il penchait. A cause de ceci la partie supérieure fut visible. Celle-ci montra une coupole translucide car les étoiles étaient visibles à travers. Il faut ajouter qu'aucune lumière n'était visible dans la coupole et qu'aucun détail intérieur n'apparut. L'objet reprit sa course initiale et disparut finallement à l'horizon.

A peine cet objet avait-il disparu qu'apparurent dans la même direction deux OVNI identiques. Le son provoqué par ces objets, plus petits, était semblable mais moins fort. Peut-être volaient-ils plus haut. La vitesse était plus haute ; A.T. fit la remarque suivante : "Comme si ceux-ci essayaient de rejoindre le premier". Le mouvement de ces deux derniers objets était d'une telle singularité qu'aucun des enfants ne put le décrire. C'était un zig-zag compliqué aux angles aigus. Pendant cette manœuvre la disposition des objets ne se modifia pas "Comme si c'était des jumeaux" mentionnèrent les enfants.

Aussitôt que les objets disparurent à l'horizon, les enfants se précipitèrent chez eux pour raconter l'événement à leurs parents. A leurs comportements, ceux-ci remarquèrent que quelque chose d'inhabituel s'était produit.

Le premier objet fut observé pendant près de cinq minutes alors que la durée d'observation pour les deux derniers fut plus courte vu leur grande vitesse. La direction dans laquelle ils apparurent était 290° à l'ouest, vers le 100° à l'est.

VI. EFFETS SECONDAIRES

Deux interférences se seraient produites sur les téléviseurs situés sous la trajectoire du phénomène. Mais ceci n'a pas été vérifié.

VII. ENQUETE

Ce jour là le soleil se coucha à 18.32 h (heure belge). La fin du crépuscule étant fixée officiellement à 19.05 h. Il faisait donc noir de sorte qu'il est possible que des étoiles pouvaient être perçues au travers d'une coupole transparente.

La lune se coucha à 19.06 h et une confusion avec cet astre est exclue.

Selon le centre radar de Semmerzake la confusion avec un avion à réaction militaire ou avec un hélicoptère est exclue. A ce moment il n'y avait aucune activité militaire dans la région. Malheureusement les enregistrements radar sont détruits après trois mois. Il n'est pas possible d'examiner l'apparition d'échos anormaux. De toutes manières il n'y eut rien d'anormal ce jour là bien que l'apparition de taches et de points sur l'écran d'un radar, provoqués par les conditions atmosphériques, est chose courante. Le radar de Semmerzake est "aveugle" pour le traffic aérien qui se situe sous les 700 mètres ; sous cette altitude un objet ne peut être perçu.

La direction du déplacement n'exclut pas une ligne aéronautique. Au degré près la direction prise par les objets est celle de la route aérienne UG 1. Egalement le son porte à croire ceci. D'un autre côté, la forme (du premier objet) et le mouvement (derniers objets) excluent l'apparition d'un appareil conventionnel.

Faute de points de repères, la grandeur des objets est difficile à évaluer. E.T. estime celle-ci à deux fois celle d'un avion de tourisme ; prenons par exemple le Piper Tomahawk comme référence. Alors pour une longueur de 7,40 mètres l'on peut avancer en gros de 15 mètres.

Le moment de l'observation est également incertain. Incertitude également pour la durée de 5 minutes. L'on avance facilement une durée "de 5 minutes".

VIII. ANALYSES

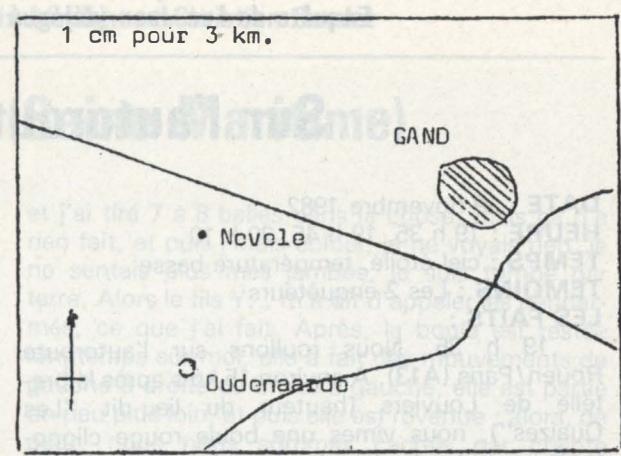
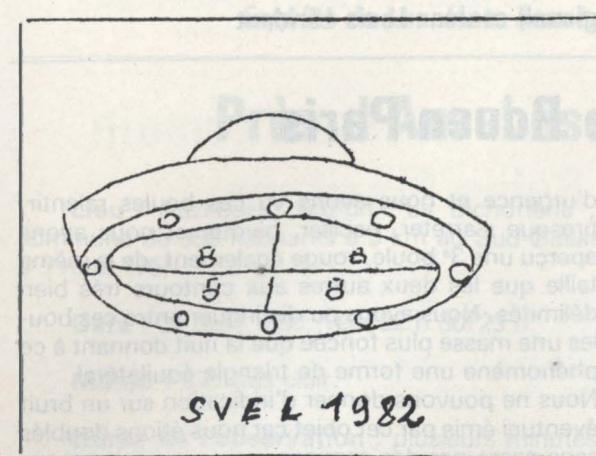
Nihil

IX. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Nihil

X. IMPRESSIONS PERSONNELLES

Pendant mon enquête du 3 février 1982, les témoins ont fait bonne impression. On se demande pour quel motif ils auraient raconté une telle histoire, un tel mensonge. Certains détails communs



aux différents témoignages furent mentionnés et discutés ouvertement en présence de l'enquêteur. Ce qui donne plus de poids à l'expérience car la présence de plusieurs témoins entraîne à chaque fois des variantes. A noter, l'hésitation apportée par les enfants pour décrire l'étrange mouvement de zig-zag. Un mouvement caractérisé, bien connu par le milieu de recherche mais que les enfants ignoraient.

Lorsque sur leurs indications je fis un croquis des objets, ils ne furent pas de sitôt satisfaits. C'est la forme du bateau qui apparut enfin. Comme tous les enfants de leur âge ils regardent les feuillets de science-fiction mais ces derniers n'apportèrent pas les détails propres à leur observation.

A ce jour c'est l'une des plus crédibles et intéressantes observations qu'il m'a été donnée d'examiner tenant compte, même ici, de l'âge des témoins.

XI. APPRECIATIONS

La dernière supposition, celle de l'identification d'un avion doit être hélas rejetée. Comme nous l'avons vu ci-dessus plusieurs éléments rejettent cette explication. La seule conclusion que nous pouvons avancer c'est que trois objets non conventionnels, lumineux et d'aspect métallique sont apparus à la vue de cinq témoins.

CONCLUSION FINALE : inconnue.

COMMENTAIRE DE WIM VAN UTRECHT.

Sans aucun doute il s'agit pour la Belgique, depuis 1980, de l'une des plus intéressantes observations qui nous a été rapportées. De plus, la description des objets à des points communs avec une observation rapportée à Westerlo (province d'Anvers) et sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Bien que nous n'avons aucun motif pour rejeter l'observation et la crédibilité des jeunes témoins, il apparaît d'emblée une certaine similitude entre le mouvement des OVNI et le comportement des témoins. Lorsque nous essayons de nous faire une juste image du déplacement des deux derniers objets, nous voyons que ceux-ci, comme les enfants, semblaient jouer avec le premier. Ce soir là les enfants jouaient également.

Il est tout aussi vraisemblable que ce rapprochement est uniquement une coïncidence mais, d'un autre côté, nous savons qu'il existe une telle correspondance entre la description d'une manifestation OVNI et l'intérêt des témoins concernés dans beaucoup de cas. Bien que je n'ai aucune idée sur la signification d'une telle relation, il me semble nécessaire, à chaque fois, de la mentionner et d'en tenir compte lorsque ceci m'est possible.

* STUDIGROEP VOOR VREEMDE LUCHT-VERSCHIJNSELEN. TIJDSCHRIFT nr 2 jaargang 1. April 1982. NEVELE (O-VL) 28/9/81 door Luc Devinck - pages 14-20
S.V.L. Oever 28, 2000-Antwerpen (Belgique).

* SOBEPS - Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux. Avenue Paul Janson, 74. 1070 Bruxelles (Belgique).

TENTATIVE DE CONCLUSION... PROVISOIREE...

Depuis 30 ans certains s'interrogent sur le problème des soucoupes volantes, devenu phénomène OVNI. D'autres tentent d'aller plus loin et mettent la main à la pâte : enquêtes sur le terrain, réflexion approfondie, travaux divers...

Pour le 10 cas allégués qui nous intéressent ici nous pouvons avancer ceci :

Les témoins récusèrent toute publicité intempestive. Ils sont de bonne foi, mais leur sens ont

Sur l'autoroute Rouen-Paris

DATE : 19 novembre 1982

HEURE : 19 h 35, 19 h 45, 20 h 10

TEMPS : ciel étoilé, température basse

TEMOINS : Les 2 enquêteurs

LES FAITS :

19 h 35. Nous roulions sur l'autoroute Rouen/Paris (A13). A environ 15 kms après la bretelle de Louviers (hauteur du lieu-dit "Les Quaizes"), nous vîmes une boule rouge clignotante assez haute dans le ciel qui se dirigeait perpendiculairement à notre route de gauche à droite. Nous l'avons suivie des yeux environ 2 minutes avant qu'elle ne disparaisse à l'horizon. Sa vitesse était 2 à 3 fois plus rapide que le clignotant d'un avion de ligne se trouvant en-dessous.

19 h 45. Toujours sur l'autoroute à environ 8 kms de la sortie Chauffour, nous avons vu 2 boules rouges non clignotantes cette fois, dans la direction opposée à la première observation, c'est à dire de droite à gauche. Ces 2 boules étaient plus basses que la première fois (environ 100/200 m), de la taille d'un petit pois et leur vitesse toujours rapide. Nous nous sommes arrêtés sur la bande d'arrêt

Suite de page 35 : MINI-VAGUE

parfois pu les tromper ! Parfois la gendarmerie fut mise à contribution, mais pas toujours à son honneur ! La presse écrite sera très vague sur ces cas, les observateurs refusant tout contact.

Nous sommes en face d'un amalgame de cas qui vont de l'observation proche du ponctuel au quasi-atterrissement. Certains ont pu être solutionnés astronomiquement, d'autres résistent plus ou moins bien jusqu'ici.

Il en résulte que le mot vague, même affublé de l'adjectif "mini", ne s'applique pas ici. Après avoir écrémé ces affaires, il reste quelques cas, dont l'un, celui du 6 novembre, semble le plus marquant, le plus étrange, le plus intéressant (exclu le cas flamand de Nevele situé hors zone).

Ont participé à l'élaboration :

LDLN : MM Bigorne, Moisan, Naglin

Gendarmerie Nationale pour le GEPAN

GESAG : M Bonabot (cas de Nevele)

SVL : M Van Utrecht (idem) SOBEPS

M. Devinck enquêteur de la Sobeps (Nevele)

GNEOVNI : M. D'HONDT pour Coudekerque-

Branche et Lille

La Voix du Nord : M. Lamotte.

d'urgence et nous avons vu ces boules ralentir, presque s'arrêter, osciller, pivoter et nous avons aperçu une 3^e boule, rouge également, de la même taille que les deux autres aux contours très bien délimités. Nous avons pu distinguer entre ces boules une masse plus foncée que la nuit donnant à ce phénomène une forme de triangle équilatéral. Nous ne pouvons donner d'indication sur un bruit éventuel émis par cet objet car nous étions doublés sans cesse par des camions. L'observation a duré environ 4 minutes. L'objet est reparti vitesse réduite dans la même direction et nous l'avons perdu de vue.

20 h 10 Ayant quitté l'autoroute et roulant dans la campagne vers Bréval, nous vîmes une boule rouge non clignotante se déplacer à grande vitesse, à basse altitude durant 5 secondes.

ENQUETE : Le 21/11 nous sommes allés à la gendarmerie pour raconter notre observation. Après quelques hésitations... les gendarmes ont semblé nous prendre très au sérieux et ont pris nos dépositions très détaillées durant 2 heures 30, nous ont montré des photos d'OVNIS et d'engins bien connus pouvant porter à confusion. Nous n'avons trouvé dans leur documentation aucune ressemblance avec ce que nous avons observé. L'enquête suit son cours et nous n'avons plus de nouvelles.

Nous avons fait paraître un communiqué dans la presse. Nous avons rencontré Madame LEGOUZE domiciliée à Petit-Couronne (15 kms à droite de notre lieu d'observation), qui a répondu à notre appel. Voici sa déclaration : "Le 19 novembre, vers 19 h 45, j'ai vu une grosse boule d'un blanc éblouissant d'environ 20 à 25 cm de diamètre. Sa hauteur était à environ 30 ou 40 mètres du sol et cette lumière se trouvait à 40 m de moi. Sa vitesse était beaucoup plus rapide qu'un avion. Il n'y avait aucune trace de fumée et aucun bruit ne fut perçu".

Nous avons pu juger de la bonne foi du témoin. La nuit était claire le ciel étoilé, et il n'y a pas de lampadaires ni de source lumineuse à l'extérieur. Précisons que le témoin n'a jamais lu de livre sur le sujet et n'était pas au courant de visite d'OVNI dans notre ciel.

Y-a-t-il un rapport entre nos observations et celle de madame Legouze??? Les heures concorderaient ainsi que la vitesse du phénomène, mais la couleur est différente.

A première vue, nous avons observé un phénomène peu ordinaire...

Près d'Auzebosc (Seine Maritime)

Lieu : Auzebosc, lieu-dit "La Bichotterie", commune de 950 habitants à 3 km au Sud-Ouest d'Yvetot (76).

Date : 30 Juin 1980, vers 22 h 30/23 h.

Météo : Ciel très clair.

Durée de l'observation : plusieurs minutes (difficile à évaluer, le temps paraissant très long dans ces cas-là)

Situation des lieux : Petit hameau de maisons individuelles entouré de plusieurs hectares de plaine.

Témoins : 4 témoins connus

Monsieur X...

Madame Y... et son fils

Madame Z... (infirmière)

Phénomène observé : boule lumineuse énorme, aveuglante, de diverses couleurs.

Récits de Monsieur X... (enregistré sur cassette)

"Je rentrais de chez mon frère avec mes enfants, il faisait beau, la voisine était dehors, il était environ 22 h 30, à quelques minutes près.

La voisine (Madame Y...) m'appelle et m'invite à prendre un verre. J'entre chez elle, nous discutons, puis je rentre chez moi. Rien d'anormal, mes gamins se déshabillent, moi aussi et nous nous couchons.

Tout à coup, je me souviens que je n'ai pas fermé ma voiture à clef.

Je me lève, je sors et c'est là que j'aperçois cette fameuse boule qui était grosse comme une maison, comme la maison d'à côté là, c'était juste au-dessus de la maison. J'appelle les voisins, je frappe à la porte ; le fils des voisins (le fils de Madame Y...) sort et vient avec moi. Il se cache derrière la voiture. Madame Y... et madame Z... sortent elles aussi, mais, voyant cette chose, rentrent dans leur maison, effrayées.

Le fils de Madame Y... reste avec moi et continue à observer cette chose. C'était une boule aveuglante, de toutes les couleurs ; ça me faisait mal aux yeux, à la tête, je ne pouvais la fixer. Alors, automatiquement, j'ai rampé derrière la voiture, je suis allé chercher ma carabine 22 long-rifle

et j'ai tiré 7 à 8 balles dans la chose, mais ça n'a rien fait, et puis j'étais ébloui, je ne voyais rien. Je ne sentais plus mes jambes, je suis tombé par terre. Alors le fils Y... m'a dit d'appeler les gendarmes, ce que j'ai fait. Après, la boule est restée longtemps sur moi, elle a fait des mouvements de gauche à droite de droite à gauche, elle est partie un peu plus loin, et puis elle est revenue ; alors, de peur, nous nous sommes cachés par crainte qu'elle nous tire dessus ou qu'elle nous détruisse. Elle s'est éloignée à nouveau à une vitesse phénoménale et, lorsque les gendarmes sont arrivés, elle était loin.

A peine les gendarmes étaient-ils partis, la boule est revenue au-dessus de nous et, cette fois, d'une boule, elle s'est transformée en trois sphères, puis elles ont plongé et sont remontées comme ça, plusieurs fois. J'avais l'impression qu'elles s'amusaient. Après, elles se sont rassemblées, ce n'est devenu qu'une seule boule de feu qui est partie".

Question : Pourquoi avoir tiré ?

Réponse : Je me sentais menacé, elle était sur moi, j'avais mal partout, comme si on me tapait dans la tête, j'étais aveuglé, c'était affreux à voir, je vous le dis affreux, et puis je ne sentais plus mes jambes.

Question : Avez-vous eu l'impression que, derrière cette lueur, il y avait une structure métallique ?

Réponse : Je ne pouvais pas voir, ça éblouissait, j'étais aveuglé, ça brûlait les yeux. Si cela était métallique, il y aurait eu un impact de choc.

Question : Dans les jours qui suivirent, avez-vous eu des problèmes physiques, psychologiques ?

Réponse : J'ai eu mal dans les tempes, du front jusq'aux oreilles, et puis j'étais complètement à plat, sans force, je ne pouvais rien faire, je pensais sans arrêt à ce que j'avais vu.

Question : Avez-vous fait des cauchemars ?

Réponse : oui, forcément (?)

Compte-rendu de discussion avec un témoin d'atterrissement, en Seine-Maritime

Rencontre faite avec le témoin le 09 avril 1983, un samedi après-midi au cours d'une promenade en vue de repérer un lieu adéquate pour une soirée d'observation le soir même.

Arrêté à un "stop", en pleine campagne sur la N27 entre Eslettes et Fresquiennes, une voiture stoppe à côté de la mienne et son conducteur semble me dévisager. J'ouvre ma vitre et m'aperçois qu'il lit l'affiche collée sur la vitre latérale annonçant l'expo LDLN que je devais organiser prochainement. Le conducteur me demande si je crois aux OVNI... et suite à ma réponse affirmative, me fait le récit suivant :

Nous étions dans la 2ème quinzaine de novembre de l'année 1979, je m'en souviens très bien : d'ailleurs c'était environ 8 jours après cette histoire dont la télé et les journaux ont tant parlé dans la région parisienne (Franck Fontaine à Cergy-Pontoise...). Il était 2 heures 45 du matin, une de mes brebis accouchait, quand j'ai vu un objet qui m'a semblé être rond, soit posé, soit à 3 ou 4 mètres du sol. Cet engin était au milieu de la route et de couleur rouge vif. Il ne faisait aucun bruit et je distinguais autour de l'appareil comme des émanations de chauffage à fuel. Mes cheveux se sont dressés sur la tête, le temps de l'observation, environ 10 secondes. A ce moment l'engin est parti à une vitesse folle et c'est devenu un point comme une étoile en 2 ou 3 secondes. Je l'ai suivi environ 5 secondes, le ciel était très clair, étoilé, et puis je n'ai plus rien vu. Je vous assure qu'après vous avez drôlement peur de retourner travailler la nuit tout seul."

Suite de p. 37 : AUZEBOSC

Note des enquêteurs :

Ce témoin est sincère, il ne veut pas de publicité, il a d'ailleurs renvoyé plusieurs fois les journalistes. Nous avons même dû lui signer un papier promettant qu'on ne donnerait pas son nom et qu'on n'en parlerait pas aux journaux.

30 mois après son observation, Monsieur X... se souvient de tous les détails ; il a été très impressionné, il le dit lui-même : "C'était affreux".

Enfin, il a l'air bien considéré par ses voisins. En janvier 1983 date de notre première rencontre, il ne souhaite pas du tout revivre une telle aventure. Pourtant son appel téléphonique à mon domicile du 3 mars 1983 à 0 h 05 tendrait à prouver que ces étranges phénomènes en ont décidé autrement.

Ce monsieur n'avait pas le temps ou l'envie de me recevoir chez lui pour approfondir cette histoire ; je lui ai donc donné mon adresse pour qu'il m'envoie un récit détaillé et un dessin mais à ce jour, je n'ai rien reçu de sa part.

Cette observation fait partie d'une portion de la Seine-Maritime qui semble être plus visitée que les autres.

Je signale au passage que le frère du témoin qui était dans la voiture m'a dit que son frère était encore "tout retourné" le lendemain matin.

AVIS AUX AMATEURS FILM DOCUMENTAIRE SUR LES OVNI, A VENDRE par F. Lagarde

On me fait part, qu'en Chine, le studio cinématographique du YUN'NAN a produit un film documentaire intitulé "OVNI en CHINE". Film, me dit-on, très intéressant, le premier de ce genre en CHINE, qui rend compte des plus importants événements d'OVNI survenus en CHINE. Le directeur de ce studio serait disposé à vendre ce film à l'étranger, et cherche un organisme ou un particulier que cela pourrait intéresser. On peut écrire directement à la Société Chinoise d'importation et d'exportation des films à PEKIN qui fournira tous les renseignements.

Mon opinion :

Les films vraiment documentaires sont très rares sur les OVNI et méritent attention. Personnellement, s'il existait une version française je serais très fortement intéressé par ce que les chinois ont pu réaliser dans ce domaine tout nouveau pour eux.

Je suppose que beaucoup d'ufologues et ceux qui ne le sont pas le seraient aussi.

Pourquoi pas la télévision si insipide parfois, et peut-être que parmi ceux qui liront cet avis l'un d'eux pourrait convaincre une des trois chaînes à le programmer ?

Ainsi tout le monde pourrait en profiter et de nombreux téléspectateurs seraient certainement ravis de cette première chinoise.

Plouay (Morbihan)

Témoins : Mr Toquin Jean-Marie
Négociant en ferrailles, chiffons, vieux métaux
Rue de la Gare - Plouay (56)

Date : 1923

Heure : 2 h 00 du matin

Ciel : couvert sans lune

Vent : nul

Durée de l'observation : 3 à 4 minutes

Taille de l'objet : indéfini

Mon père Mr Toquin Jean-Marie, depuis décédé, était négociant en ferrailles, chiffons et vieux métaux à Plouay, rue de la gare.

Il employait du personnel masculin et féminin pour son affaire commerciale et avait voitures et camions. Le principal lieu de négocie était Lorient.

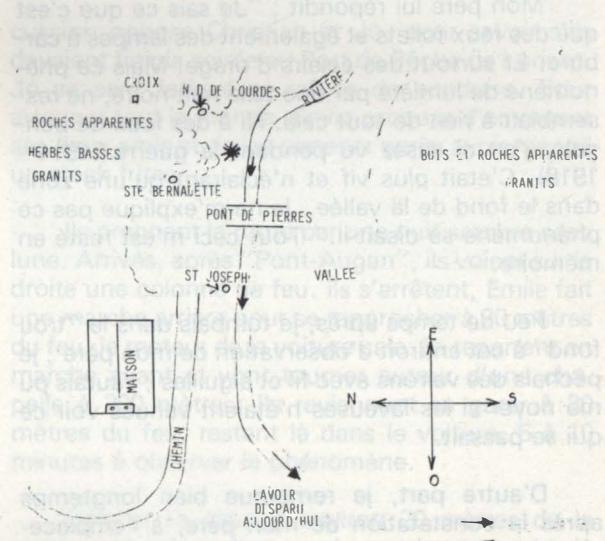
Un soir de nuit très sombre, il revenait de Lorient avec son camion à bandages "White" chargé de métaux et ferrailles ; son éclairage : 2 lampes tempêtes à l'avant et une autre à l'arrière du camion.

Vers 2 h du matin à la hauteur des lavoirs de Mané Bihan le camion n'avancait pas très vite par mauvais éclairage et nuit noire.

Il vit une immense lumière incandescente dans le fond de la vallée, juste au-dessus des lavoirs : on aurait dit une lampe au magnésium.

Il ralentit beaucoup et put constater à environ 200 - 250 mètres une grosse boule incandescente (sans flamme).

Lui, qui avait fait toute la guerre et n'avait pas peur arrêta le camion et en descendit jusqu'au bord de la route.



Il eut le temps de faire un besoin personnel au bord de la route ; la lumière persistait toujours.

Puis brusquement, la boule monta et disparut derrière le coteau. Il remonta dans le camion et se dirigea vers son habitation. En se couchant, il raconta les péripéties à ma mère ; moi, j'étais dans la même chambre et j'entendis toute la conversation. J'avais 8 ans et ceci est resté gravé dans ma mémoire.

Ma mère lui rétorqua :

"Pourtant Jean, il ne me semble pas que tu aies bu un coup (de vin). Tu as certainement vu là "ce blanc" l'âme de la dame en noir qui était morte quelques temps avant.

Nota : C'était une malheureuse sans ressources qui était de plus sourde et muette. Elle vivait misérablement dans une cabane - hutte sur le lieu en question. On l'appelait ER Voez, toujours vêtue de noir.

Mon père lui répondit : "Je sais ce que c'est que des feux follets et également des lampes à carbure. Et surtout des éclairs d'orage. Mais ce phénomène de lumière par une telle nuit noire, ne ressemblait à rien de tout cela. Ni à des feux de Bengale, j'en ai assez vu pendant la guerre (1914 - 1918). C'était plus vif et n'éclairant qu'une zone dans le fond de la vallée. Je ne m'explique pas ce phénomène se disait-il." Tout ceci m'est resté en mémoire.

Peu de temps après, je tombais dans le "trou fond" à cet endroit d'observation de mon père ; je pêchais des vairons avec fil et aiguilles ; j'aurais pu me noyer si les laveuses n'étaient venues voir ce qui se passait.

D'autre part, je remarque bien longtemps après la constatation de mon père, à l'emplacement de la boule, il existe à l'heure actuelle une statue de Saint Bernadette de Lourdes. Elle fut mise, là, en remerciement de la guérison de Mme Goalher née Raude à Lourdes.

Je ne lui ai jamais parlé, ni indiqué que mon père avait vu une boule de feu qui monta au ciel en fin d'observation.

Mr Toquin a subi une opération à la suite d'une observation de la lune à l'aide d'une miroir demi-sphérique.

Il ne s'est jamais intéressé au phénomène OVNI sauf, par les coupures de presse sans plus.

Dans le Doubs

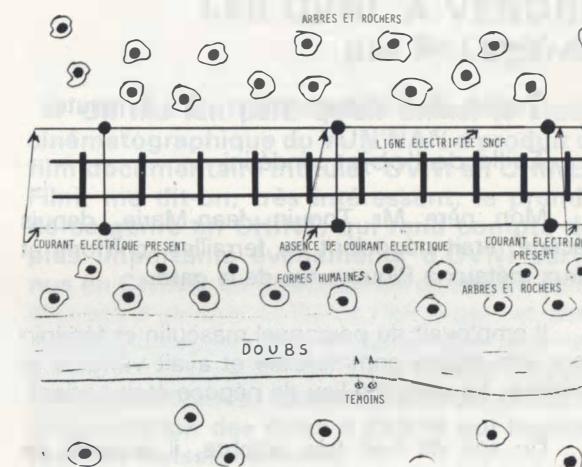
Témoins : Monsieur Nicot et son beau père
Date des faits : été 1969
Heure : dans l'après-midi
Lieu : Village de Lessay. 2500 habitants près de Besançon

Ce jour-là, Monsieur Nicot et son beau père partent, comme à leur habitude, pêcher sur les bords de la rivière le Doubs.

Arrivés là, ils s'installent et attendent que ça morde.

En face d'eux, sur l'autre rive, il y a une ligne de chemin de fer, surmontée de câbles électriques car il n'y a plus de trains à vapeur.

De part et d'autre de cette ligne, il y a des arbres et des rochers.

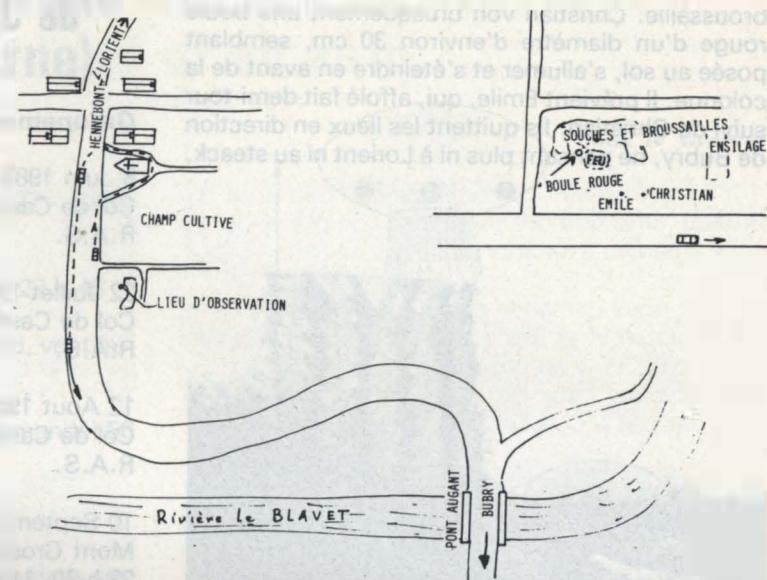


Au milieu de l'après-midi, un des témoins M. Nicot constate que les branches d'un arbre se mettent à bouger, assez fort, pour que ça l'intrigue. Il le dit à son beau père. Et lui aussi constate la même chose, alors qu'autour d'eux, il n'y a pas de vent.

Au bout d'un certain temps, il aperçoivent des formes humaines dans les arbres qui bordent la ligne du chemin de fer. Ils voient plus facilement la tête et le corps. Mais jamais ils ne verront de bras et de jambes. Appurés par ce manège de formes qui apparaissent et disparaissent, ils ramassent leur matériel de pêche et partent au village.

• • •

Enquête de Gérard Champetier, et Joël Chappon



Dans le Morbihan

Témoins : Emile Fouillen âge environ 28 à 30 ans
Lann Prado Burby tél. 51.73.70
Christian Trehin
Le Bourg Quistinic
Jo Beller
Spernen Melrand tél. 51.75 53
Date : 5 ou 12 janvier 1978
Jeudi soir
Durée du phénomène : entre 10 et 15 minutes
Distance : 15 à 20 mètres

Récit d'Emile :

Le lundi (janvier) vers minuit 10, heure de fermeture du bar crêperie de Emile Fouillen, une dis-

• • •
Arrivés chez eux, ils racontent ce qu'ils ont vu. Plusieurs personnes retournent sur les lieux, mais ne verront rien. Les branches des arbres ne bougent plus.

Dans la soirée, et le lendemain matin les services techniques de la SNCF et de l'EDF, constatent non sans étonnement, qu'à une portion de la ligne électrifiée, il n'y a plus de courant électrique.

De part et d'autre, il y en a, mais à l'endroit où les deux témoins ont vu ces formes humaines, il n'y en a pas.

Madame Maire me déclare que quelques jours plus tard, à cet endroit, il y aura des explosions et des rochers voleront en éclats sans aucune cause précise.

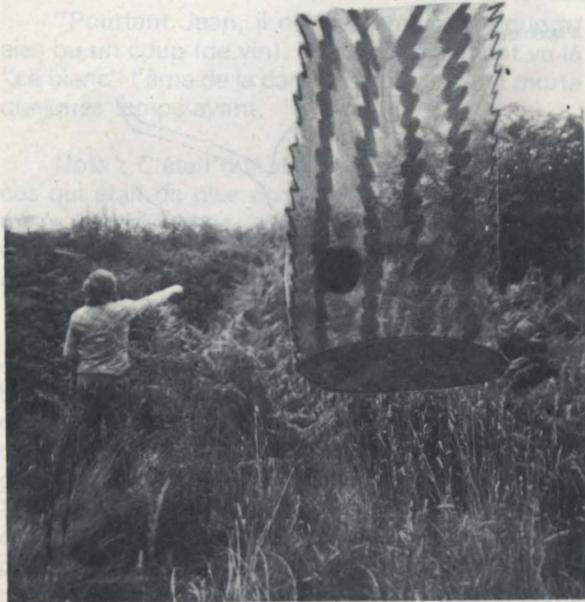
cussion oppose Christian et Jo, pour savoir s'ils devaient finir la soirée au Port de Pêche de Lorient. Jo se sent fatigué et refuse de conduire. Pour arranger tout le monde, Emile propose d'emmener ses deux amis et de les ramener après avoir mangé un steak frites.

Ils prennent la route par une nuit sombre sans lune. Arrivés, après "Pont-Augan", ils voient sur la droite une colonne de feu. Ils s'arrêtent, Emile fait une marche arrière pour se rapprocher à 20 mètres du feu, le moteur de la voiture cale. Ils repartent en marche avant et vont tourner autour d'une chapelle à 200 mètres. Ils reviennent se garer à 30 mètres du feu, restent là dans le véhicule, 5 à 10 minutes à observer le phénomène.

Celui-ci se situe à environ 20 mètres de la route, en bordure d'un tas de souches amenées là par le remembrement. Il a une base cylindrique d'environ 1 mètre de diamètre, la partie basse est à environ 50 cm du sol, la hauteur est variable. Le pied est situé dans les ronces et les fougères, mais sans combustion apparente de la végétation. Les flammes s'élevaient brusquement jusqu'à 5 à 6 mètres comme un feu qui embrase un sapin et redescendait lentement jusqu'à 1 mètre du sol, le pied toujours à la même hauteur.

Intrigues et inquiets, Emile et Christian descendent et s'approchent à travers ronces et fougères. Jo, pourtant "fatigué" fait le tour de sa voiture et reprend le volant, Emile et Christian s'arrêtent à environ dix mètres, très impressionnés par quelque chose qu'ils ne comprennent pas. Ils sont tantôt éclairés lorsque la colonne s'élève, et dans la

pénombre lorsqu'elle est basse. Aucun crissement, souffle ou bruit ne vient troubler le silence de la nuit. La lumière dégagée est pâle, d'une couleur blanc jaune, pas commune à celle d'un feu de broussaille. Christian voit brusquement une boule rouge d'un diamètre d'environ 30 cm, semblant posée au sol, s'allumer et s'éteindre en avant de la colonne. Il prévient Emile, qui, affolé fait demi-tour suivi de Christian. Ils quittent les lieux en direction de Bubry, ne pensant plus ni à Lorient ni au steak.



Le cœur battant, ils arrivent au café d'Emile qui insiste pour que Jo laisse ses phares allumés jusqu'à son entrée.

Emile a bien dormi. Il faut dire qu'il se sentait peut-être sécurisé par la présence de son chien, un énorme berger allemand.

Emile, pratiquement 6 mois après cette scène semble encore ému. Il éprouve une libération à raconter tous ces événements. C'est de plus quelqu'un qui semble très sérieux. Il refuse tout alcool quand il travaille à son bar.

Il était donc ce soir là, tout à fait normal. Christian, lui, avait peut-être un peu bu. Jo était plus "fatigué".

Emile est retourné le lendemain après-midi avec des clients et n'a rien remarqué de particulier. Le tas de souche aurait été brûlé deux mois avant environ, la végétation avait cependant commencé à recouvrir totalement le monticule ; les fougères et ronces ne portaient aucune trace de feu.

Résultats des différentes veillées régionales de Juin à Septembre 1983

Groupement Ufologique Mennonnais

8 Juin 1983

Col de Castillon de 20 h 30 à 0 h 3.
R.A.S.

22 Juillet 1983

Col de Castillon de 20 h 30 à 0 h
R.A.S.

12 Aout 1983

Col de Castillon de 20 h 30 à 0 h 30
R.A.S.

10 Septembre 1983

Mont Grosso (1300 m) Alpes Maritimes de 18 h à 23 h 30. 11 personnes. Veillée dans une maison en ruine. Plusieurs apparitions de boules rouges et blanches. Phénomènes Psy. Pour plus de renseignements contactez le groupement ufologique Mennonnais.

Délégation L.D.L.N. Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes

Mercredi 3 Aout 1983

de 0 h 30 à 4 h 30 Col du Noyer
R.A.S.

Dimanche 24 Juillet 1983

de 22 h à 3 h Station de Ski de Laye
R.A.S.

Observation d'OVNI (Cas rapproché) le 6 Juin 1983 vers 22 h 45 mn à ORCIERES, par Mme ROMANO et sa famille.

Enquête en cours

13 Aout 1983

de 23 h à 3 h Col du Noyer
R.A.S.

21 Aout 1983

de 21 h à 1 h Bois - Vers
R.A.S.

29 Aout 1983

de 3 h à 7 h Station de Ski de Laye
R.A.S.

Cercle L.D.L.N. Vendée - Deux Sèvres

Mercredi 31 Aout 1983

de 22 h 30 à 4 h 30 Forêt de l'Absie (Deux Sèvres)
R.A.S.

Enquête de Michel Gressien, du G.R.E.D.O.V.N.I. de Provins

Près de Montereau (Seine et Marne)

DATE : le samedi 26 février 1982

LE LIEU : Salins près de Montereau - 77 - Carte Michelin n° 61 pli 3

DUREE DU PHENOMENE : 20 h 15 - 22 h 45

TEMPS : ciel couvert, air humide et froid, vent faible

TEMOIN : I (Madame X - anonymat demandé) 56 ans, sans profession

LES FAITS

Le témoin regarde la télévision assis dans son fauteuil, quand à travers la fenêtre de sa salle à manger, son attention est attirée par plusieurs lumières clignotantes de couleur diffuse rouge, vert, qui semblent posées au sol à une distance de 60 m environ.

Madame X se lève et distingue dans la nuit 3 formes ressemblant à deux assiettes renversées, dont la taille est comparable à une automobile moyenne. Au dessus de cette flotte, à moins de 30 m de hauteur, un 4^e forme plus grosse, en position fixe, en dessous de laquelle, en plus de ses feux clignotants, sortent des flammes en pression, de couleur orangée.

Le phénomène a disparu sans que le témoin ne s'en aperçoive.

Aucun bruit ne fut perçu, ni de changement de forme dans le phénomène, sinon le feu central vert pulsant qui était très puissant, ce qui a fortement choqué le témoin.

Suite à cette observation, des troubles de la vue accompagnés de maux de tête sont apparus sur cette personne pendant plusieurs jours, alors qu'auparavant elle était en bonne santé.

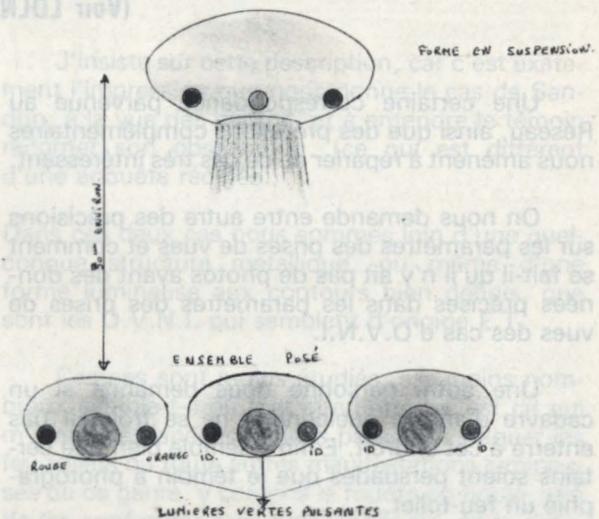
• • •

Vendredi 9 Septembre 1983

de 22 h à 2 h 30 Ancienne mine de Faymoreau (Vendée)
R.A.S.

Samedi 17 Septembre 1983

de 23 h à 3 h Apremont (Vendée)
R.A.S.



Un procès verbal a été fait suite à une déclaration du témoin par la gendarmerie de Montereau - 77 - le 2 Mars 1982

NOTE DE L'ENQUETEUR

J'ai passé le dimanche après midi 27 Février à explorer le site présumé de l'atterrissement sans rien découvrir. Néanmoins, la sincérité du témoin ne peut être mise en doute et a vécu ce soir là un bien mystérieux phénomène.

Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège LDN : 4 F Franco : règlement en timbres accepté.

A propos du cas des étangs de Sandun, près de la Baule (44)

(Voir LDLN N° 229-230)

Une certaine correspondance parvenue au Réseau, ainsi que des précisions complémentaires nous amènent à reparler de ce cas très intéressant.

On nous demande entre autre des précisions sur les paramètres des prises de vues et comment se fait-il qu'il n'y ait pas de photos ayant des données précises dans les paramètres des prises de vues des cas d'O.V.N.I.

Une autre personne nous demande si un cadavre d'animal quelconque ne se trouvait pas enterré à cet endroit. Enfin il semble bien que certains soient persuadés que le témoin a photographié un feu-follet.

Nous allons répondre à ces divers points.

Tout d'abord en ce qui concerne les prises de vues, le fait qu'un appareil soit complexe n'influe pas sur la véracité d'un phénomène photographié. Par exemple on prendra aussi bien un camion avec un AX 5 qu'avec un Instamatic 104. La qualité en sera sûrement différente mais dans les deux cas le camion sera photographié. Dans ce cas précis le témoin ne peut certifier les paramètres des prises de vues, sa nervosité extrême durant le phénomène, et la panique qui le prit lors du "Flash" final, ne lui permirent pas de se concentrer sur ce point. Il faut bien prendre conscience des conditions dans lesquelles sont prises ce genre de photos, l'atmosphère très tendue, voire inquiétante, le site sur lequel se produit le phénomène, le fait que le témoin sent intuitivement qu'il assiste à un phénomène, font qu'un témoin est bien loin de regarder sur le moment à quel diaphragme il règle son objectif, à plus forte raison lorsque, dans la plus part des cas, il fait nuit noire.

Quand au flou constaté, je déifie quiconque de photographier un phénomène de ce type, étant seul en rase campagne, de nuit, en réglant très précisément son appareil photo, et... sans faire de bougé !

Certains Ufologues amateurs de veillées dans des endroits impossibles, comprendront bien ce que je veux dire. Et tout Ufologue ayant un tant soit peu pratiqué des veillées dans des endroits retirés, comprendra également ce manque de précisions dans les données. Dans un chemin creux

on peut facilement prendre la lumière d'un phare de vélo pour un "mouchard" E.T. (c'est déjà arrivé) et l'ambiance téméraire s'envole...

Quant aux restes d'animaux en décomposition, bien sur ce fut un des premiers tests de prélevements que nous ayons fait sur le site. Et le résultat fut négatif. Aucune trace de décomposition organique de type Humaine ou Animale.

Nous arrivons maintenant au problème de l'interprétation du phénomène ainsi que des photos en tant que preuves.

Tout d'abord nous ne connaissons pas de photographies d'O.V.N.I. qui n'aient pas une faille quelconque quant à l'exploitation de celles-ci en tant que document **prouvant irréfutablement** l'origine E.T. du phénomène photographié. (E.T. ou autre origine non humaine).

J'entends d'ici les protestations de certains Ufologues. Pourtant il en est ainsi et voici un exemple. Le 19 novembre 1974, près d'Uzès dans le Gard, un jeune homme de 16 ans photographie un O.V.N.I. à 23 mètres de lui alors que celui ci est proche du sol (à moins d'un mètre). Il prit trois clichés à 35 mètres et deux à 23 mètres, dont on ne connaît point les paramètres, du moins dans l'enquête publiée. De plus malgré les mises en garde des enquêteurs, les négatifs furent volés dans la maison de jeunes d'Uzès où ils avaient été imprudemment laissés. (L.D.L.N. n° 150, décembre 1975)

Nous ne critiquons pas l'enquête, nous n'aurions peut-être pas fait mieux. Néanmoins le fait est là : **pas de pellicule**.

Pourtant, ce cas hors du commun fut accepté par l'ensemble de l'Ufologie Française parce qu'indubitablement il était vrai. A l'époque un adolescent de cet âge n'aurait pu inventer la description de ce type d'O.V.N.I. très particulier ! En effet, je n'ai pas choisi par hasard ce cas, car il semble bien qu'il soit du même type que celui des Etangs de Sandun.

Dans le cas d'Uzès le témoin prend cinq clichés, ce qui est beaucoup pour une observation d'O.V.N.I., et qui plus est il a le temps de prendre

ses photos, largement puisque le témoin dira avoir constaté le phénomène durant 30 mn, ce qui est énorme. Dans le cas de Sandun, le témoin prend 10 clichés là encore un nombre important de photos pour un cas d'O.V.N.I., et il dira avoir observé le phénomène durant plus d'une minute et que, lors de sa peur panique, celui-ci persistait toujours sur place.

Ce type très particulier d'O.V.N.I. ne semble pas du tout matériel, mais néanmoins visiblement doué d'une forme d'intelligence.

En effet dans le cas d'Uzès, je cite les dires du témoin :

"Je distinguais une sphère dans laquelle, en certains endroits, je vis des formes circulaires qui me parurent au nombre de trois, plus épaisses en couleur et en consistance que le reste". Plus loin, il dit que ces formes lui rappelaient un peu les bulles de pâte molle que l'on voit monter dans certains lumineux gadgets.

Et bien, c'est exactement la description du cas de Sandun, hormis que ces formes ne sont pas incluses dans une sphère... au sol. Car n'oublions pas, que ce qui attira le témoin dans le cas de Sandun, ce fut l'apparition **d'une grande lueur rouge-orange à la hauteur des arbres**, ce qui n'a rien à voir avec un feu-follet (entre autre).

D'autant que les deux cas se situent dans deux périodes de l'année où les conditions climatiques ne se prêtent pas du tout à la formation des feu-follets qui nécessitent une température chaude ou au moins douce (de l'ordre de 18° minimum). En effet la cas d'Uzès se situe le 19 novembre 1974 et Sandun le 6 février 1982. de plus, dans le cas de Sandun, tous ceux qui ont eu accès à cette enquête sont d'accord sur un point : la "chose" photographiée semble bien être une "Vie" propre. Je cite Mr Fernand Lagarde dans le numéro 145 de L.D.L.N. de mai 1975 à la page 17 : "Sur ce docu-

ment, que je qualifie d'exceptionnel, on constate que loin de présenter un volume uniforme - comme un ballon par exemple - des plages de différentes luminosités s'observent, lui donnant un aspect composite, peut-être tourbillonnaire, une manifestation de vie en fait comme si elle était composée de particules en mouvement."

J'insiste sur cette description, car c'est exactement l'impression que nous donne le cas de Sandun, à la vue des photos, et à entendre le témoin raconter son observation. (ce qui est différent d'une enquête rédigée.)

Dans ces deux cas nous sommes loin d'une quelconque structure métallique, ou même d'une forme lumineuse aux contours bien définis, que sont les O.V.N.I. qui semblent d'origine E.T.

Ces cas sont moins étudiés, car moins nombreux semble-t-il ou mal interprétés, c'est ce qui m'a amené dans les années passées à traquer les feu-follets ou toute autres manifestations lumineuses de ce genre, y compris la foudre en boule, afin de les confronter à ce type d'O.V.N.I. Et la différence est grande, surtout par les conditions météo, quand on sait par exemple, que pour qu'il y ait une manifestation de foudre en boule il faut impérativement qu'il y ait un orage local, par orage on entend pas forcément la manifestation du tonnerre, mais que les conditions électro-magnétiques s'y prêtent.

A ce propos, je renvoie les personnes intéressées au numéro 770 de novembre 1981 du magazine "Science et Vie" où l'on a les derniers travaux scientifiques sur ce sujet, ainsi qu'une description de ce phénomène encore mal connu.

Nous ne nous éterniserons pas plus sur ce genre de polémique au sujet des preuves ou non des cas de photographies d'O.V.N.I. de crainte de lasser les lecteurs. Ceux-ci se feront eux mêmes un avis personnel.

G. BENETEAU

M. Yves GAILLE nous a quittés

C'est la bien triste nouvelle qui nous est parvenue ces dernières semaines, et que rien ne laissait prévoir. Notre ami s'est éteint le 1^{er} décembre dernier, en plein activité.

Collaborateur de longue date, Délégué Régional du Puy-de-Dôme, M Yves GAILLE menait de concert son activité de Professeur d'Education Physique et celle relative à LDLN ; et celà ne devait pas aller sans bien des difficultés ; mais son Idéal vivace lui permettait d'accomplir cette double tâche. Il participa à bien des enquêtes, dignes d'un vif intérêt ; citons notamment l'importante contre-enquête sur le cas de M. Mazaud (Plateau de Millevaches) du 10 septembre 1954.

Il avait su s'entourer de collaborateurs précieux, et l'impulsion donnée dans son département avait amené bien des jeunes à œuvrer.

Son départ laisse un vide, que Mme GAILLE et ses deux fils, trouvent ici l'expression de notre bien vive sympathie.



par Gilles SMIENA

"OVNI Premier bilan"

par philippe Schneyder

Editions du Rocher · Collection Les Confins de l'Etrange · Janvier 1983 · 286 pages · Photos et graphiques

Premier bilan ? Voilà qui intrigue à plus d'un titre : d'abord parce qu'on ne voit pas ce qui, dans le contexte actuel de l'ufologie, peut justifier un bilan, c'est à dire une synthèse de faits ou de travaux récents d'une telle importance ; d'autre part le qualificatif "premier" laisse rêveur, car cela fait plus de 30 ans que tous les ufologues, les uns après les autres, font le bilan des connaissances accumulées ; ensuite, parce que ni l'auteur (malgré la réputation flatteuse qui lui est consacrée au dos de l'ouvrage) ni l'association dont il est le président (la CROVNIS) ne sont spécialement connus des milieux ufologiques pour pouvoir présenter un tel bilan ; parce que, enfin, si des révélations devaient avoir lieu sur un plan scientifique, on les attendrait "ailleurs", dans des collections à caractère nettement technique. Mais n'accablons pas l'auteur pour un titre qui n'est peut-être pas entièrement de lui (souvent les éditeurs les imposent) et voyons plutôt le contenu de l'ouvrage.

Nous constatons d'abord que ce livre est pour une bonne part (plus de la moitié) une œuvre collective, ce que le titre n'indique pas. Il offre de ce fait les avantages et les inconvénients de ce genre d'ouvrage : un certain attrait dû à la variété des sujets traités, et par des auteurs dont c'est la spécialité, mais aussi un risque de dispersion et de déception car chaque sujet doit être traité trop brièvement ; un certain manque d'unité aussi car chacun des auteurs n'a pas nécessairement la même conception du phénomène ovni... Cela semble le cas puisque dès la première page d'introduction (p 9) l'auteur nous précise que "la rédaction n'engage, que la seule responsabilité des auteurs et que leurs réflexions ne représentent pas nécessairement les idées de leurs informateurs". A ce point, où est le bilan ?

Le livre comprend deux parties assez inégales en volume comme en intérêt :

La première partie qui est de l'auteur est sous-titrée "l'ufologue sur le terrain" ; elle cherche à mettre l'accent sur le double aspect, à la fois "multiforme et subtil" du phénomène ovni (ce qui est exact) et à fournir des "faits concrets" qui soient suffisamment précis et convaincants pour faire prendre le problème au sérieux ; d'où un chapitre sur des observations relatées par des "personnages officiels" et deux autres sur des manifestations caractérisées par des traces au sol ou des modifications biologiques. L'intention est bonne, mais la conviction difficilement atteinte ; on ne voit pas quelle qualité supplémentaire apporte à un témoignage le fait que le témoin soit une "personnalité" : la parole d'un homme ne se mesure pas à ses titres officiels mais à ses seules qualités morales et celles-ci ne sont pas plus développées en haut qu'en bas de l'échelle sociale ; c'est réssusciter l'élitisme par un biais très contestable. Quant aux exemples donnés, ils restent bien modestes et de portée limitée, peut-être parce qu'ils cherchent trop à être originaux. Il y a bien longtemps, nous semble-t-il, que des cas précis et bien observés ont été publiés qui emportent mieux la conviction ; ce n'est pas pour rien qu'on les nomme les "classiques" de l'ufologie ; vouloir les ignorer et faire mieux est une gageure difficile à tenir.

La seconde partie du livre donne la "plume" à une douzaine de chercheurs-ufologues qui représentent des opinions "autorisées" dans la matière qu'ils traitent. C'est de loin la partie la plus intéressante de l'ouvrage quoique la valeur en soit très inégale d'un chapitre à l'autre. Nous n'en citerons que les chapitres les plus caractéristiques ; c'est d'abord J. Fr. Gille qui essaie de nous montrer que la recherche ufologique "progresse vers l'intelligibilité du phénomène en cette fin de siècle" ; mais pour cela il ne faut pas se cantonner aux premières années !... on a continué à progresser après 1954 ! C'est en suite J. B. Delair qui tente de faire le point sur les "hommes en noir", mais c'est bien trop rapide ; le problème n'est qu'effleuré. S'ils ont vraisemblablement existé dans les débuts de l'ufologie - et aux U.S.A. - on a eu tendance à beaucoup trop romancer par la suite ; même les chinois ont leurs actuellement ! Nobless oblige... C'est Antonio Ribera, chercheur espagnol bien connu, qui nous brosse un trop rapide tableau du fameux (et fumeux) dossier UMHO, véritable casse-tête qu'il s'efforce de démêler depuis 12 ans ; autant dire que ces quelques pages ne peuvent guère être autre chose qu'un simple rappel des faits avant la sortie de son prochain livre dont il nous annonce la parution prochaine. Bien qu'il nous avoue ne pas être encore en possession de tous les dossiers, espérons que son livre, à défaut de son court article, nous apportera quelques clar-

tés dans cette ténébreuse affaire. Signalons aussi la bonne synthèse des "défis" que la lune pose aux scientifiques, laquelle nous est présentée par Louis Axel. Ce chapitre clair et précis est à notre avis le meilleur de cet ouvrage ; il donne en annexe deux listes rapides des "rencontres" et des "observations" faites et qui peuvent orienter les recherches en direction du phénomène ovni (1).

Mais le chapitre qui pourra sembler à beaucoup de lecteurs non spécialistes le plus intéressant et le plus prometteur est celui d'Alexandre Laugier ; c'est d'ailleurs le seul qui aurait pu justifier le mot "bilan" du titre... Il nous explique les résultats qu'il obtient avec ses détecteurs, résultats qui pourraient laisser croire à des interférences avec le phénomène ovni. Depuis deux ans et demi en effet, cet ingénieur des Arts et Métiers obtient des "sigaux" d'un effet physique qu'il appelle l'effet "alpha" pour n'en rien dévoiler. "Je l'ai baptisé ainsi, écrit-il, mais on le connaît sous d'autres appellations, disons que c'est un effet gravifique..." (note 4 page 238) et il fournit à l'appui de ses dires 9 pages de graphiques et tableaux assez impressionnantes à première vue pour les non spécialistes.

Qu'il y ait détection semble indiscutable, mais de quoi exactement ?... d'un effet "déjà connu sous d'autres appellations" (!) Les anomalies de la gravimétrie peuvent provenir de multiples causes et tout le problème est de savoir si les anomalies qu'il décèle sont seulement d'origine naturelle (solaire, lunaire ou autre...) ou si elles peuvent être mises en relation avec le phénomène ovni ? C'est sur ce point que les avis sont très partagés. Bien sûr, Mr Laugier en est convaincu ; il les met en corrélation d'une part avec les observations étudiées par le Gépan et d'autre part avec celles qui sont relayées par la presse, observations dont "Lumières dans la nuit" fait une rapide synthèse dans sa rubrique "nouvelles récentes, condensés de presse" - ce qui vaut à notre revue d'être citée pour les services qu'elle rend, mais sans que ses coordonnées soient indiquées, ce qui est assez cavalier - A l'opposé, le Gépan, mis au courant de ces résultats depuis 1980, et de nombreux ufologues qualifiés sont très sceptiques, car les données de Mr Laugier ne sont pas nettes. N'écrivait-il pas dans son livret de mars 1982 cette phrase difficilement acceptable de la part d'un scientifique : "Je tiens à informer les services spécialisés qui voudraient exploiter ces tracés que, dans le but de préserver mes travaux de recherche, j'ai volontairement simplifié et légèrement erronné ces graphiques..." C'est très grave de la part d'un scientifique ! Certes, l'exploitation de l'homme par l'homme se pratique à tous les échelons et dans tous les milieux, scientifique y compris, et ce n'est pas J. P. Petit qui nous dira le contraire mais de là

à fausser des graphiques... il y a un pas à ne pas franchir ! il eut été bien préférable (et plus scientifique) de déposer la découverte au conservatoire des Arts et Métiers qui aurait ainsi préservé la priorité du découvreur tout en permettant à la science de progresser. Il convient donc de rester sur une prudente réserve en attendant une réponse officielle des scientifiques afin de ne pas être déçus une fois de plus, si la nouvelle tourne court.

Terminons ce tour d'horizon sur cet ouvrage "touche à tout" mais finalement décevant en signalant que la photo de la couverture - quoique "expertisée et reconnue exempte de tout artefact chimique ou falsification par l'institut d'astrophysique", (lequel soit dit entre parenthèses n'a aucune qualité pour juger de l'authenticité d'une photo d'ovni) est très contestée par les ufologues les plus sérieux (2). C'est encore un détail qui est gênant... Notre conclusion sera qu'on ne s'improvise pas ufologue. Exploiter, comme le dit l'auteur à la page 21 les "banques de données ufologiques" c'est à dire les résultats accumulés par les vrais chercheurs est une chose ; cela s'appelle du travail journalistique ! Faire de l'ufologie, c'est autre chose ; c'est bien plus difficile. Mieux vaut laisser cela aux spécialistes.

- 1 - Il a été fait allusion à ce chapitre intéressant dans l'étude récente du livre de Mr Nahon : "Les extra-terrestres et les mutations mondiales de l'ère du verseau. (LDLN N° 229-230)

- 2 - Entre autres personnes, Mr et Me Fouéré responsables du "Gépa".



Le phénomène lumineux dont vous donnez la photo en couleur sur la couverture me paraît être non pas de type feu follet comme l'envise notre ami Lagarde mais semblable à un feu St Elme au sol. Il ne s'agit pas, à mon avis, de ce que nous sommes convenus d'appeler un OVNI. J'ai au printemps 1941 été tenu à faire ce souvenir personnellement par le témoin avec une vingtaine de chasseurs alpins dans le massif de Belledonne, d'un phénomène au sol identique au cours d'une expédition en haute montagne. Ma petite troupe avait été prise dans un "orage magnétique" et avait du se débrouiller avec une frousse panique de tout objet métallique. A l'époque, ce phénomène lumineux au sol m'avait paru être la conséquence incompréhensible de champs de forces terrestres "concentrés" (?) par des roches conductrices subissant comme nous, pauvres ahuris, le caprice de la toute puissance de l'orage magnétique. Nous ignorions tout de la formation possible de plasma "terrestre".

Henri Julien

Nouvelles récentes (condensé de presse)

(Voici des motifs d'enquêtes, pour les enquêteurs qui marqueraient d'objectif dans les régions concernées)

DANS LA NUIT DU 6 AU 7 JUIN DANS LE CIEL NYONSAIS (26)

Monsieur Jacky Boyer habitant de "St Ferréol Trente Pas", vit, du pas de sa porte un appareil illuminé depuis l'arrière laissant derrière lui, une traînée très blanche à l'horizontale. Pas un bruit : silence total. Cet engin fut visible 15 secondes environ, tandis que la traînée blanche subsistait bien plus longtemps.

Par la base d'Orange on sait que deux avions civiles avaient eux aussi vu l'engin ; et, la tour de contrôle de Marignane a enregistré aussi ce phénomène.

("La Tribune 26" du 9-06-83)

JEUDI SOIR 15 SEPTEMBRE 1983 VERS 19 HEURES DANS LE CIEL LORRAIN

A Amanvillers à 19 heures un homme rentrant de son travail vit un objet ne faisant aucun bruit se déplaçant à l'horizontale ayant la forme d'une grosse boule qui volait à une altitude de 150 m et laissait une traînée blanche. Ceci à duré dix secondes environ.

vers 19 h 45 près de Courcelles sur Niea une dame et sa fille rentrant en voiture furent sidérées par un gros objet lumineux avec traînée de feu se déplaçant d'Ouest en Est ayant la forme d'un ballon de foot.

D'autres observations ont été faites à Magny, dans les Vosges, et, dans la vallée de la Fensch.

La gendarmerie enquête.

(Le Républicain Lorrain du 19-11-83)

DANS LA NUIT DU 18 AU 19 SEPTEMBRE MALAISES NON IDENTIFIES

Un objet volant non identifiés (O.V.N.I.) a survolé dans la nuit de dimanche à lundi plusieurs localités du nord de la Colombie et trois femmes affirment avoir été affectées par les radiations qu'il aurait diffusées.

Selon des témoins, l'O.V.N.I. a fait son apparition vers 3 heures près de la localité de Malambo. L'appareil se serait stabilisé durant quelques instants, à quelques mètres du sol, diffusant une très forte lueur qui a intrigué les trois femmes, avant de disparaître vers la mer.

Les trois témoins affirment depuis être indisposés.

("L'Union" édition de la Hte Marne du 21-11-1983)

DANS LA SOIREE DU 17 NOVEMBRE 1983 DES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES SONT OBSERVES

Entre 18 h 39 et 18 h 40, un habitant de Voleroy, un automobiliste de Mars-La Tour et des militaires détachés à Mars-la Tour ont observé "une boule de feu" à basse altitude.

D'AUTRES observations suivirent toujours dans la même fourchette horaire.

(Le Républicain Lorrain du 20-11-83)

RÉSEAU DE SURVEILLANCE O. V. N. I.



LUMIÈRES DANS LA NUIT

Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I.

Le Réseau comporte ces spécialités :

I - Les Veillées Nocturnes : Organisées par les Délé-

gués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées.

Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

II - La recherche expérimentale : c'est l'application ou le test, sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

Tous les résultats d'expériences, de Veillées ou de documents photographiques relatifs aux O.V.N.I. seront publiés dans la revue.

N'oubliez pas que les fruits de vos recherches serviront à tous les Chercheurs de L.D.L.N. Publiez-les !

Toute correspondance sérieuse aura une réponse assurée. (Timbre réponse S.V.P.).

Responsable National du Réseau : M. Benéteau Gérard - Le Bourg - 85200 St Martin de Fraigneau

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — Nº d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1^{er} trimestre 1984